

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

15. AVRIL.

1785.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier , vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL HISTORIQUE ET

LITTÉRAIRE.

15. AVRIL.

1785.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Mémoires du baron de Tott, sur les Turcs
& les Tartares. 4 vol. in-12. Prix 4 liv.
de France.*

SECOND EXTRAIT.

IL est impossible de rendre de cet ouvrage un compte suivi, l'auteur lui-même n'ayant pas voulu l'écrire d'une manière liée & dépendante d'un plan arrêté. C'est un groupe d'anecdotes bien choisies & propres à produire un coup-d'œil général sur les mœurs des Turcs, des Tartares & des Grecs. C'est particulièrement des premiers que M^r. de T. s'est fait un sujet d'étude, & c'est

cette étude qui lui fait conclure la chute prochaine, ou du moins inévitable de ce vaste empire, autrefois si redouté des Chrétiens.

“ Les usages, en créant & modifiant insensiblement les mœurs, font par-tout le grand ressort des actions des hommes; ils préparent & consomment les grandes révolutions des empires; ils étayaient l'édifice & le rendent durable, ou bien ils le minent par degrés, & le conduisent à sa destruction totale. Une marche lente couvre les progrès du mal, & ces progrès funestes ne sont aperçus qu'au moment où celui qui pourroit appliquer le remède, reçoit lui-même une atteinte qu'il ne pourroit repousser qu'avec des forces qui lui manquent. „

“ Si on laisse dans l'obscurité des tems ces torrens de brigands, qui, en ravageant la terre, ont foulé aux pieds de petites sociétés qui prenoient le titre fastueux d'empires; si l'on excepte encore quelques peuplades, qui, après avoir accru Rome naissante, ont porté la seule réputation de ses forces, au point de lui soumettre plusieurs peuples, par de simples sommations de ses hérauts, nulle nation puissante n'a réellement succombé sous l'effort d'une attaque ou d'une secousse étrangère; nul empire solidement établi, n'a jamais été détruit par le fort d'une bataille malheureuse (a). La Grèce asservie par les Romains,

(a) Cela est-il bien exactement vrai? Dans l'histoire

15. Avril 1785.

555

„ Rome elle-même anéantie par les Barbares, ont moins cédé à des forces étrangères, qu'à leur affoiblissement intérieur. „

On

l'histoire de toutes les nations les grandes défaites ne sont-elles pas l'époque de leur décadence ? La bataille de Rocroi p. ex. n'a-t-elle pas fixé, pour ainsi dire, le terme de la puissance espagnole. La France a-t-elle vu sa marine reprendre la supériorité qu'elle avoit avant le combat de la Hogue ; & après la bataille de Hochsted, ses armées de terre ont-elles repoussé comme autrefois celles de l'Europe réunie ? Le royaume de Hongrie se perdit, pour ainsi dire, dans les plaines de Mohács. La bataille de Leipsig termina la longue chaîne des victoires de Ferdinand II. La puissance suédoise fut anéantie à Pultava. Celle des Turcs s'ébranla au siège de Vienne & ne s'est pas raffermie depuis. Oui, il y a des défaites qui peuvent être considérées comme le *non plus outre* de la gloire des nations. Hannibal avoit raison de s'écrier après la victoire du consul Neron :

*Carthagini jam non ego nuntios
Mittam superbos. Occidit, occidit
Spes omnis & fortuna nostri
Nominis.*

Il y a cependant ici un moyen de conciliation. Non-seulement les causes de ces grands revers qui secouent les Etats, mais encore l'impossibilité de les réparer, germent dans une dégradation sourde & lente, qui prépare la ruine de loin ; dans des maladies politiques auxquelles, lorsqu'elles sont invétérées, il n'y a plus de remède ; dans des défauts de gouvernement ou de caractère national, dont les effets funestes vont toujours croissant, en raison directe de l'étendue & de la durée des empires. — Vues de la Providence dans ces révolutions, 15 Nov. 1784, p. 430.

Qo 3

On voit par ce passage & plusieurs autres que ce n'est pas dans le climat que M^r. de T. cherche le principe des mœurs & des caractères. S'il est quelquefois de l'avis de Montesquieu, ici il embrasse une opinion bien différente & plus vraie. Il est difficile de comprendre comment le magistrat-philosophe avoit pu s'y tromper, ayant sous les yeux des nations qui dans quelques siècles sont devenues, sous le même ciel, absolument différentes d'elles-mêmes (a); & des nations infiniment différentes d'une autre nation jouissant avec elles du même air & de la même température; & enfin des nations qui sous des climats très-différens ont des rapports bien sensibles. "Rapprochez un Tartare, Manchoux d'un Tartare de Bessarabie, vous chercherez en vain cet intervalle de 1500 lieues qui les séparoit. Considérez ensuite le Grec & le Turc dont les maisons se touchent, vous retrouverez les 1500 lieues que vous cherchiez; ils sont cependant

(a) Les François d'aujourd'hui sont certainement plus différens de ceux du siècle de St. Louis & de Charlemagne, que les Suédois ne le sont des Siciliens. Le climat de la France est toujours le même; & celui des deux dernières nations est très-différent. — Dans les Romains d'aujourd'hui, qui reconnoitra les conquérans atroces qui ont ensanglanté la terre pour assouvir leur orgueil? — Les premiers Chrétiens avoient-ils changé de climat, lorsque la pureté des mœurs & toutes les vertus remplacèrent les abominations du paganisme?

„ dant sous le même ciel & le même ré-
„ gime : faites remplacer le Manchoux au
„ Nord de la Chine par l'Arabe , qui , sous
„ le tropique , va se rafraîchir aux cataractes
„ du Nil , il offrira plus d'analogie morale
„ avec le Tartare qu'il n'en avoit avec les
„ Egyptiens ses compatriotes ; mais il con-
„ trastera brusquement avec le soldat russe en
„ passant le fleuve Amur ; & dans cet exa-
„ men , on appercevra plus distinctement
„ l'influence du gouvernement sur le carac-
„ tere des individus , que l'influence du cli-
„ mat. On verra les forces morales dominer
„ constamment le physique , & donner l'ex-
„ plication des différentes nuances qui pa-
„ roissent les moins explicables. „

Le baron de T. attribue si peu d'efficace
au climat , que selon lui il n'a pas même
sur la beauté physique l'influence qu'on lui
suppose. Il s'en faut bien qu'il convienne de
la beauté supérieure des Circassiennes , que
l'imagination galante & romanesque de cer-
tains voyageurs a tant exaltée. M^r. Porter
avoit déjà détruit cette illusion par des rai-
sons très-satisfaisantes ; M^r. de T. la combat
par une observation également simple & vraie.
Après avoir dit qu'en général les esclaves
turques viennent de cette province & des pla-
ges voisines , il ajoute : “ L'idée qu'on atta-
„ che à une belle esclave de Géorgie ou de
„ Circassie se réduit donc , à ce que toutes
„ les esclaves en Turquie qui ont quelque
„ beauté , sont nécessairement Géorgiennes ou
„ Circassiennes , & cela ne prouve nullement
„ qu'elles soient toutes belles. „ Ce

Ce que M^r. de T. nous dit des finances turques & des moïens employés par le despote pour remplir ses coffres, ne prévient point du tout en faveur de la justice & de la sagesse de cette partie de l'administration publique. La confiscation des richesses que les visirs & les bachas ont accumulées par des extorsions cruelles, est la grande source où les Sultans puisent les leurs. “ Cette espece
 „ de confiscation est versée dans le trésor
 „ particulier du Grand-Seigneur. Les plaintes
 „ des provinces contre leurs administrateurs
 „ lui procurent la connoissance de la fortune
 „ des vexateurs, & la justice du Souverain
 „ vivement offensée sans doute, se dédom-
 „ mage en s'emparant des sommes extorquées.
 „ Les malheureux qui crient misere n'ob-
 „ tiennent jamais que la tête du coupable,
 „ & le nouvel oppresseur qui le remplace,
 „ leur fait presque toujours regretter l'ancien.
 „ Le systême des finances en Turquie con-
 „ siste à placer sur la surface de sa terre un
 „ grand nombre d'éponges, qui, en se gon-
 „ flant de la rosée, donnent au Souverain
 „ le moïen de s'en emparer en les expri-
 „ mant dans le réservoir dont il a seul la
 „ clef. „

On a vu des hommes ennuiés & rebutés par les formes excessivement multipliées & embarrassantes, par les maximes souvent obscures, équivoques, contradictoires de notre jurisprudence, élever jusqu'aux nues la justice prompte & décisive des Turcs; sans considérer que les inconvéniens de la lenteur ne

font pas comparables à ceux de la précipitation, dans les cas sur-tout où le redressement des erreurs & la réparation des torts devient impossible. “ Voïons actuellement la
,, justice rendue dans les tribunaux turcs,
,, sur un code écrit, révééré par l’opinion,
,, & commenté par des magistrats départis
,, à cet effet. Et vous qui justement touché
,, des inconvéniens & de la multiplicité de
,, nos formes judiciaires, avez osé dire, sans
,, pouvoir assurément le penser, que la justice
,, chez les Turcs étoit préférable à la
,, nôtre, examinez avec attention le tableau
,, que je vais vous offrir; & si vous en avez
,, le talent, tâchez d’indiquer quelques reme-
,, des à la surabondance qui nous nuit,
,, corrigez notre intempérance, mais ne nous
,, vantez pas la famine. „

Rien n’est plus propre à donner une notion juste du prétendu bonheur des nations soumises à l’Alcoran, que la nature des causes qui font cesser les calamités publiques; & sur-tout les singulieres époques qui régient la narration & les idées historiques du peuple.
“ Cependant deux événemens malheureux
,, vinrent ralentir cette vexation; ce n’est
,, jamais que par de nouveaux désastres, que
,, l’humanité soumise au despotisme, reçoit
,, le soulagement de ceux qu’elle a soufferts,
,, & je remarquerai à cet égard, que lorsqu’on
,, interroge à Constantinople quelqu’un
,, sur son âge, il répond toujours en citant
,, l’année de la grande peste, celle de la famine,
,, l’époque de telle rébellion, de tel
,, incendie. „

Plus

Plus d'une fois nous avons eu l'occasion d'observer à quel point d'ignorance, de superstition, d'avilissement & d'esclavage, les Grecs sont aujourd'hui ravalés; mais l'on peut dire que les détails donnés par M^r. de T. sur leur état, ajoutent encore à l'idée qu'on s'étoit faite de l'étrange dégradation de ce peuple, surtout en matière de religion & de culte. On fait que l'exaltation & la déposition du patriarche de Constantinople, sont le pur effet du caprice ou de l'avarice du Grand-Seigneur & de son vizir. L'auteur en rapporte un exemple qui donnera une idée de ce genre de révolution & de ceux qui en sont l'objet. “ Le
» patriarche Kirlo occupoit alors la chaire
» œcuménique de Constantinople. Cet hom-
» me né dans la lie du peuple, où par le
» fanatisme, il avoit reçu se former un parti,
» s'étoit fait craindre des premiers de sa na-
» tion, dont l'orgueil le méprisoit. Aidé de
» quelques membres du synode, il avoit
» imaginé & soutenu la nécessité du Baptême
» par immersion; l'anathème qu'il prononça
» à ce sujet dans sa métropole contre le
» Pape, le Roi de France, & tous les Prin-
» ces catholiques, acheva de déterminer son
» troupeau à se faire rebaptiser; & les fem-
» mes & les filles toujours plus particuliere-
» ment dévotes, accoururent à cette sainte
» cérémonie, dont la médisance faisoit ce-
» pendant un crime à l'apôtre & ses prosé-
» lytes. Outre l'insolence d'une excommuni-
» cation qui ne pouvoit avoir d'autre but
» que l'insulte, ce patriarche, constamment

„ occupé à alimenter le fanatisme de sa na-
 „ tion , païoit aux Turcs une récompense
 „ des vexations qu'ils faisoient éprouver aux
 „ Catholiques. Il étendoit encore ses ava-
 „ nies aux évêques de son église , qui osoient
 „ ne pas servir ses vues , & la barbarie la
 „ plus cruelle poursuivoit ces malheureux
 „ despotis * , après les avoir dépouillé du tem-
 „ porel. De ce nombre étoit Kalinico , arche-
 „ vêque d'Amasie &c (a). Ce Kalinico s'étant
 „ réfugié chez M^r. de T , celui-ci entreprit de
 „ faire chasser Kirlo , & de mettre son protégé en
 „ sa place. Pour cela il ne fallut qu'une somme
 „ d'argent , & la Porte ne tarda pas d'ordon-
 „ ner une substitution qui dès-lors lui parut
 „ parfaitement juste.

* Nom
 qu'on don-
 ne aux évê-
 ques grecs.

„ Le Katti-chérif (ou décret impérial)
 „ qui déposoit Kirlo , & lui donnoit Kalinico
 „ pour successeur , parvint au visir sans que
 „ ce ministre eût eu aucun soupçon de ce
 „ qui se tramoit. Ce fut aussi pour justifier
 „ une déposition aussi subite , que l'arrêt mo-
 „ tivé en termes très-forts , supposoit au pa-
 „ triarche un esprit inquiet disposé à la ré-
 „ volte , finissoit par l'injonction de prendre
 „ de bonnes mesures pour appréhender sa

(a) Qui ne reconnoitra pas ici la juste
 punition du schisme , de ces plaintes violentes
 & calomnieuses contre le siége de Rome ,
 qui n'exerça jamais sur les Grecs d'autre au-
 torité que celle qui étoit indispensablement
 nécessaire pour proscrire leurs erreurs & ter-
 miner leurs perpétuelles querelles ?

„ personne, & l'empêcher de se dérober par
 „ la fuite à l'exil du Mont-Sinaï où le mê-
 „ me arrêt le reléguoit. Cependant les mi-
 „ nistres de la Porte aviserent aussi-tôt aux
 „ moyens de parer au danger imaginaire que
 „ leur pusillanimité leur faisoit croire très-
 „ pressant. Des compagnies de Janissaires eu-
 „ rent ordre d'aller de grand matin s'empa-
 „ rer de toutes les avenues du quartier des
 „ Grecs : les gardes furent doublées dans les
 „ environs, & le palais patriarchal encore
 „ plus soigneusement entouré, livra Kirlo
 „ sans aucune résistance à ceux qui devoient
 „ remporter cette victoire. Ils le conduisirent
 „ sur le champ dans un bateau de charbon-
 „ nier, où ils le confinerent. A cette cir-
 „ constance près qui n'ennoblit pas la scène,
 „ jamais Grec ne fut moins digne des précau-
 „ tions dont on illustra sa chute, & ses
 „ compatriotes étoient si loin de penser à le
 „ soustraire aux ordres du Grand-Seigneur,
 „ que, sans la circonstance triviale du bateau
 „ de charbonnier, leur vanité eût été satis-
 „ faite. „

„ Il restoit à la Porte à installer son suc-
 „ cesseur, & elle n'auroit sçu où le trou-
 „ ver, si le Grand-Seigneur, prévenu sur
 „ les plus petits détails de cette affaire, n'eût
 „ indiqué sa demeure. Des gens du vilir ex-
 „ pédés sur le champ, vinrent le deman-
 „ der chez moi pour le conduire à la Porte;
 „ & ce malheureux, plus accoutumé à la
 „ crainte qu'à l'espérance, me supplioit de
 „ ne pas le livrer à ses ennemis, lorsque je

„ lui annonçai son exaltation. Je ne pus le
„ rassurer ; mais forcé d'obéir , il suivit ses
„ guides , en croiant suivre ses bourreaux ,
„ & fut proclamé patriarche une heure
„ après. „

M^r. T. nous donne ensuite la description
des rites sacrés des Grecs , & particulièrement
de la Messe solennelle célébrée par le patriarche.
Il est aisé de voir que depuis le schisme la dévotion , la piété , la dignité du culte ;
le respect des temples & des autels ne sont
pas allés en augmentant. “ C'étoit pour moi une
„ occasion favorable d'assister aux cérémonies
„ qu'elle a conservées ; & je me rendis
„ un jour de grande fête à l'église métropolitaine.
„ Des gens du nouveau patriarche
„ m'y attendoient , & me firent placer par
„ son ordre dans une stalle à la droite de la
„ chaire , où il vint bientôt se placer ; &
„ tout étant disposé pour commencer l'office ,
„ il en descendit , & fut s'asseoir dans un
„ fauteuil apporté à cet effet , & placé en
„ face du *Sancta Sanctorum*. Là plusieurs
„ diacres procédèrent à le vêtir pontificalement ,
„ & lui mirent ensuite sur la tête
„ une couronne de diamants fermée , & surmontée
„ d'une double croix sur le globe. „

“ Le patriarche prit alors de la main gauche
„ le bâton patriarchal , & dans la droite
„ un petit cierge à trois branches , dont il
„ n'en tenoit que deux , pour indiquer l'union
„ du Pere & du Fils , sans y joindre le Saint-Esprit.
„ Il observa la même forme , en pliant les deux
„ doigts du milieu de la main ,

„ lorsqu'il donna la bénédiction : de cette
 „ maniere , le Saint-Esprit , désigné par le
 „ petit doigt , reste isolé du Fils dont les
 „ Grecs ne croient pas qu'il procedé (a). Le
 „ patriarche fut alors introduit dans le Sanc-
 „ tuaire dont on ferma le rideau , & le
 „ peuple , dont l'église étoit pleine , & qui
 „ jusqu'alors avoit observé un silence assez
 „ respectueux , commença à s'agiter aussi ru-
 „ multueusement que les flots du parterre à
 „ nos spectacles. A des ris indécens que ce
 „ mouvement occasionnoit , se mêlerent bien-
 „ tôt les cris des malheureux qu'on étouffoit.
 „ Un de ceux-ci , après avoir été foulé aux
 „ pieds pendant quelque tems , fut élevé de-
 „ vant moi au-dessus des têtes tellement rap-
 „ prochées & ferrées , qu'avec le secours des
 „ mains qui le soulevoient , & le pouissoient
 „ en arriere , il parvint au fond de l'église ,
 „ où de cette étrange maniere on l'envoia
 „ respirer. Cet événement que je considérai
 „ sans risque du haut de ma stalle en frois-
 „ sant

(a) L'Eglise romaine croit , comme toute
 l'antiquité , que le St. Esprit procedé du Pere
 & du Fils ; mais elle n'a garde de se permet-
 tre ces sortes de simagrées contre les pauvres
 Grecs. L'erreur affecte en toute occasion de
 faire remarquer sa marotte distinctive , & ani-
 me ses partisans par quelque signal de secte :
 le zele de la vérité tient une marche grave
 & simple , déploie des vues générales & uni-
 formes , embrasse les moyens de conciliation
 & de douceur , & ne se montre jamais d'une
 maniere irritante.

„ tant quelques oreilles , augmenta le tapage
„ au point que le patriarche ouvrant brus-
„ quement le rideau qui le cachoit au peu-
„ ple , lui adressa un discours aussi peu mo-
„ déré que le bruit qui en étoit le motif ,
„ & cette exhortation pastorale se termina
„ par envoyer le troupeau à tous les dia-
„ bles. Mais le calme qui résulta de cette
„ exhortation ne dura guere ; & le moment
„ du sacrifice approchant , il fallut avoir re-
„ cours à un moien plus efficace que ne l’a-
„ voit été l’éloquence du pontife. „

“ Ce fut à grands coups de bâton que le
„ Janissaire attaché au patriarche rendit à
„ l’assemblée l’attention qu’elle devoit au saint
„ mystere qu’on alloit lui présenter. Les por-
„ tes latérales du *Sancta Sanctorum* s’ouvri-
„ rent alors , & les diacres en sortirent avec
„ tous les instrumens de la liturgie grecque
„ pour venir les offrir successivement à la
„ porte du milieu , où ils annonçoient l’un
„ après l’autre & à haute voix chacun des
„ instrumens qu’ils portoient. La couronne
„ patriarchale qui terminoit la marche fut
„ seule refusée , & ce témoignage du mépris
„ des richesses , rapproché de l’adoration des
„ saints Evangiles & des vases sacrés , ajou-
„ toit sans doute aux marques de respect
„ que le patriarche venoit de donner. „

“ Les dernières cérémonies de l’office n’eurent rien de remarquable (a) : j’accompagnai

(a) Chez les Grecs-unis qui en général célèbrent

„ le patriarche chez lui; il me retint à dîner
 „ &c. „ Quel contraste que cette espece de
 farce avec la majesté imposante de la liturgie
 romaine, avec ces prieres, ces chants tendres
 &

lèbrent la Messe avec plus de décence, il
 s'en faut de beaucoup qu'on voie quelque
 chose d'approchant de la dignité & de l'éclat
 des cérémonies catholiques. J'ai assisté à Ba-
 lasfalva en Transylvanie à une Messe solem-
 nelle, chantée en présence de l'évêque de
 Fogarás. Il y avoit du silence & du respect
 parmi les Valaques qui remplissoient l'église.
 L'évêque & les prêtres se comportoient avec
 dignité; mais l'ensemble des rites ne disoit
 rien à l'esprit & au cœur. Le chant étoit triste
 & monotone, les cérémonies mornes & lan-
 guissantes paroissent sans but & sans liaison.
 L'évêque étoit assis à côté dans un fauteuil,
 donnoit à chaque instant la bénédiction; ce
 qui détournoit l'attention due aux saints mys-
 teres. Tous ceux qui, en assez grand nombre,
 communierent après le prêtre, baïsoient
 trois fois les images qui étoient à droite, fai-
 soient devant chacune trois génuflexions &
 trois signes de croix; & après avoir commu-
 nié debout en passant devant le sanctuaire,
 ils saluerent de la même manière les images
 qui étoient à gauche. La rapidité avec laquelle
 cela se faisoit, donnoit à leur dévotion un air
 mimique, qui n'étoit pas. — Leur coutume
 de se tenir debout, que quelques théologiens
 ou rubricaires ont blâmée, est ancienne &
 n'a rien de répréhensible *. *Qui stat in domo*
Domini. Ps. 133. *STANTES erant pedes nostri*
in arctis ius Jerusalem. Ps. 121. *Omnium cir-*
cumstantium quorum &c. & cela durant la
 partie la plus sainte du Sacrifice. Les Grecs-
 unis se mettent quelques fois à genoux, &
 n'ont pas pour l'ordinaire comme les autres
 des bâtons fichés en terre pour se soutenir
 de bout.

* Là, bien
 entendu,
 où l'usage
 contraire
 n'est pas
 établi, &
 incorporé,
 pour ainsi
 dire, aux
 rites sa-
 crés.

15. Avril 178.

567

& énergiques qui faisoient couler les larmes d'Augustin *, ce recueillement des fideles assistant au Sacrifice éternel, & tout ce qui complete la vue & la destination d'un temple catholique ! (a)

Nous gardons quelques passages & quelques légères critiques pour l'ordinaire suivant.

* *Quantum fleui in hymnis & canticis tuis, suavè sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter!*



La Nymphé de l'Amstel, députée par les Etats-généraux à la recherche de la liberté. A Veropolis, & se trouve à Liege, chez Defoer & Lemarié. 1785. Broch. in-12 de 204 p. Prix 15 sols.

DEpuis quelque tems une malheureuse ou du moins très-ennuyeuse fécondité s'est emparée des têtes belgiques, je ne me retrouve plus dans la multitude de brochures qui me viennent de toute part. C'est sur-tout l'affaire de l'Escaut & la situation critique des Bataves qui fait éclore une infinité de manifestes pour ou contre, dont pour ma plus grande tranquillité & celle de mes lecteurs, je me suis décidé à ne pas dire un mot. Un seul petit Roman, genre pour lequel jusqu'ici

(a) Observ. diverses sur l'état de l'église grecque moderne, 1 Sept. 1782, p. 8. — 15 Mars 1784, p. 408. — 1 Juin 1784, p. 192. — *Cath. philos.* p. 594 & suiv. — Art. PIERRE ALEXIOWITZ dans le *Dict. hist.*

je ne me croïois pas d'attrait, m'a paru devoir être distingué. A très-peu de chose près (a), l'auteur est parfaitement sage, ingénieux, très-instruit, &, ce qui est aujourd'hui si rare, conséquent & toujours le même. Il y a longtems que je n'ai rien lu de plus sensé que ces paroles de la *Préface*. C'est le langage d'un vrai philosophe, d'un homme qui a profondément réfléchi sur nos ridicules scientifiques & sur la funeste manie d'auteur.

“ Dès mon berceau, j'ai cru aux Génies &
 „ aux Fées. Devenu plus grand, j'ai lu d'autres historiettes qui me disoient que ma
 „ nourrice m'avoit trompé. Je me laissai persuader. Jusqu'alors j'avois été *françois*; je
 „ ne fais comment tout-à-coup je ne le fus plus. Je m'étois fait, comme beaucoup
 „ d'autres, ce qu'on appelle *cosmopolite* pour n'être rien. J'affectai d'avoir toujours à la
 „ bouche les noms de *nature* & de *liberté*,
 „ & je courtisai si bien l'une & l'autre, que
 „ je mangeai mon petit patrimoine à leur
 „ service. „

“ Il falloit vivre; je me suis fait auteur (b).
 „ L'embarras fut de savoir quel genre j'embrasserois. D'abord je voulus imiter les

(a) Le lecteur attentif appercevra aisément les légers écarts de l'ingénieux écrivain, & les redressera sans effort. P. ex. la manière peu juste dont il parle des Espagnols (p. 134). Titres irrécusables de cette nation à l'estime publique, 13 Nov. 1784, p. 429.

(b) 1 Mars 1785, p. 343 & autr. *ibid.* —
 1 Nov. 1784, p. 337.

„ les . . . ; parler à tort & à travers de ce
 „ que j'entendois ou n'entendois pas, infi-
 „ nuer l'esprit de débauche en donnant des
 „ leçons de mœurs, afficher l'incrédulité, dé-
 „ clamer hautement contre les Puissances,
 „ & mériter les honneurs de la *Bastille* & de
 „ l'*Pexil*. „ (a)

„ Mais je ne suis point ambitieux, je ne
 „ fais dire que ce que je pense (lecteur,
 „ excuse mon foible); & en voulant rai-
 „ sonner tant bien que mal, je dois l'avouer,
 „ j'ai cru m'appercevoir que nos soi-di-
 „ sant . . . n'avoient quelquefois pas plus de
 „ jugement que la nourrice qui m'avoit
 „ bercé. „

„ Je revins aux principes de mon curé,
 „ & je voulus faire des homélies, des para-
 „ phrases ou des oraisons funebres; on me
 „ traita d'hypocrite, on me menaça de me
 „ laisser mourir de faim. „

„ Que faire donc? Je n'aime point à
 „ ramper dans l'antichambre des grands, je
 „ n'ai pas le style des *Epîtres dédicatoires*. „

„ Je ne suis pas phyficien; ainsi je ne
 „ me hazarderai pas à parler ni pour ni
 „ contre les ballons. Je ne me fers jamais
 „ de médecin; ainsi je suis indifférent sur
 „ les succès du *magnétisme animal*. „

„ J'écrirai l'histoire? mais je ne fais pas
 „ mentir. Je ne saurai pas dire : *Je tiens ce*

(a) 15 Avril 1776, p. 532. — 1 Sept. 1784,
 p. 20.

„ fait de Mr. le duc , de Mr. le comte ,
 „ de Mde. la marquise , je ne vois jamais
 „ ces gens-là. „

“ Que je suis bon ! pourquoi chercher si
 „ loin ? Je ferai des contes de Fées ; j’y
 „ crois , & il y a longtems qu’on n’en fait
 „ plus. Il est vrai que tout ce qu’on écrit
 „ aujourd’hui leur ressemble beaucoup ; n’im-
 „ porte , il faut vivre. Je me mets sur les
 „ rangs. „

L’auteur n’a effectivement fait que des contes ; mais raisonnables & moraux , pleins de bonne critique & de leçons utiles. En cherchant la *Liberté* , sa mere , la *Nymphe de l’Amstel* apprend beaucoup de choses dont la connoissance peut devenir aussi profitable à d’autres qu’à elle-même ; & on ne peut que la louer de nous les avoir communiquées. Il faut lire p. 59 le *Sanctuaire de la philosophie* , petit tableau mais bien exécuté & d’une ressemblance parfaite. — P. 98 les Réflexions sur Paris. — P. 74 , 112 , 164 sur la Liberté. — P. 133 sur les Calas (a). — P. 136 sur Michel Servet (b). — P. 137 sur la St. Barthélemi &c. &c. Ce dernier sujet est ici traité d’une manière neuve qui fait voir que les exagérations & les déclamations de mode ne peuvent rien sur l’esprit juste & impartial de l’auteur de ce petit Roman. Dans un entre-
 tien

(a) 15 Janv. 1776 , p. 108. — 15 Juillet 1784 , p. 411.

(b) 1 Mai 1783 , p. 14.

rien du *Fanatisme*, & de la *Réforme*, "al-
 "lez, dit celle-ci, parler sur ce ton aux
 "auteurs de la St. Barthélemi. — Vous
 "avez autant contribué que vos ennemis à
 "ce glorieux événement. — Moi ? dit la
 "Réforme affectant un air de surprise, moi ?
 "— Oui, vous, reprit le *Fanatisme* ; il
 "n'y a personne de trop ici ; & je suis bien-
 "aise de vous montrer mon compte. La St.
 "Barthélemi est le plus grand service que je
 "vous aie rendu ; je ne m'en repens pas ;
 "vous étiez digne de mes faveurs ; vous
 "aviez mis sous mes ordres la France à
 "deux doigts de sa perte. Je vous avois
 "rendue si redoutable, que les loix étoient
 "obligées de se taire devant vous. Vous étiez
 "perdue si elles eussent pu faire entendre
 "leurs voix. Ce fut dans ce moment de
 "crise où les Rois commençoient à connoî-
 "tre le danger, que je passai dans le cœur
 "de mes ennemis. Je voulois changer en
 "couronnes de martyrs les échafauds qu'on
 "auroit dû vous préparer. Je fascinaï si bien
 "tous les yeux, que faisant oublier les voies
 "juridiques, je vous fis porter un coup im-
 "prévu & barbare, qui vous mérita la com-
 "misération de toutes les ames sensibles &
 "vous rendit plus fière & plus glorieuse que
 "vous n'aviez été (a). Mais mon dessein

(a) Autres observations dans le *Dict. hist.*
 art. CHARLES IX, & dans le Supplément t. 6.
 p. 711. — 1 Nov. 1783, p. 345. — A tout
 cela l'on peut ajouter que ce massacre d'en-
 Pp 3 viron

„ n'est pas de vous fâcher; je ne vous ai
 „ remis ces objets devant les yeux que pour
 „ soutenir mes droits sur votre empire. Nous
 „ avons besoin de notre secours mutuel. „

Après bien des courses & des aventures,
 la *Nympe de l'Amstel* s'avise, on ne fait
 comment, de demander du secours au Pape,
 auquel sans doute elle ne suppose pas de
 rancune, & raconte ainsi son voiage. “ J'en-

„ trai fièrement dans la capitale, & confidé-
 „ rant d'un œil dédaigneux tous les monu-
 „ mens de la *superstition**, je me fis introduire
 „ dans l'appartement du *despote catholique*.
 „ Je crus cependant devoir user de quelque
 „ ménagement, & en entrant j'allai me
 „ prosterner à ses pieds. Il se baissa pour
 „ m'empêcher de les baiser, & m'appellant

* La Nym-
 phe parle
 selon ses
 préjugés.

viron 1500 sujets inquiets, dangereux & redoutés, ordonné dans un moment de trouble & de terreur, & par une résolution peu réfléchie; quoique très-condamnables en lui-même, est infiniment pardonnable en comparaison des longues & sanglantes exécutions décernées de sang-froid contre les Catholiques, par la Reine Elisabeth, par Edouard VI, par Jacques I & une multitude de Protestans fanatiques, contre lesquels personne ne s'élève, & dont on affecte par-là même de faire des grands-hommes. Le faux zèle des philosophes, de ces apôtres hypocrites de la tolérance, ne se tourne que contre les Catholiques: les impositeurs s'excusent & se supportent les uns les autres; mais si les amis & les défenseurs de la vérité ont commis quelque faute, c'est une atrocité que rien ne peut excuser. 1 Janv. 1783, p. 13.

„ sa fille , il me fit asseoir près de lui avec
 „ un air de bonté qui me toucha , & me
 „ prévint d'abord en sa faveur. „

“ Je n'en avois jamais entendu parler que
 „ comme d'une idole ridicule , qui n'avoit
 „ de prix que son antiquité. Je fus surprise
 „ de me sentir pénétrée tout-à-coup d'un
 „ certain respect. La douce majesté étoit
 „ empreinte sur son visage. Je lui exposai le
 „ sujet de mes courses „ — “ *J'aime*
 „ *les Bataves* , me dit-il , *d'un ton affec-*
 „ *tueux. Il regne encore des mœurs au mi-*
 „ *lieu de leurs marais. Leurs Etats ne sont*
 „ *pas encore ouverts aux excès monstrueux*
 „ *qui déshonorent les autres empires. C'est*
 „ *une nation sobre & laborieuse. Je gémis*
 „ *de l'aveuglement où l'ont plongée de pré-*
 „ *tendus réformateurs, soulevés par la Lu-*
 „ *xure & le Fanatisme. Ce n'est qu'en pleu-*
 „ *rant que je lance contre vos provinces les*
 „ *foudres du Ciel. . . Les Bataves sont mes*
 „ *ensans : je leur tends les bras. Heureux*
 „ *si je les vois revenir à moi dans la sin-*
 „ *cérité de leurs cœurs !* „

“ *Quant aux secours temporels que vous*
 „ *me demandez , ma fille , songez-vous que*
 „ *je suis ministre de la paix ? Je ne puis*
 „ *vous offrir que mes prières. Ce n'est point*
 „ *à moi à décider des intérêts des Princes.*
 „ *Mon pouvoir ne s'étend qu'à chercher les*
 „ *moïens de les concilier entr'eux , & à con-*
 „ *soler autant qu'il est en moi les peuples*
 „ *victimes infortunées de l'ambition.* „

Guidée par la voix de l'oracle la Nymphe

découvre enfin le séjour de la LIBERTÉ, vainement cherchée dans tous les pays qui croient la posséder : elle la trouve dans une île déserte ; mais elle ne la reconnoit pas, tant elle est changée. “ Elle se penchoit vers
„ moi pour m’embrasser, ou pour me dévo-
„ rer peut-être. . . . A ses dégoûtans brace-
„ lets je l’aurois prise pour un Hottentot :
„ on lit dans ses yeux la férocité du Caraïbe.
„ Sa peau est tannée comme celle des malheu-
„ reux qui bordent le Sénégal, & ses yeux
„ semblent se fermer à la lumière comme
„ ceux du Lapon enfumé. . . . Je l’ai reconnu
„ malgré l’horreur qu’elle m’inspiroit. Mais
„ hélas ! qu’elle est changée ! C’étoit jadis
„ une femme d’un port majestueux. Le p’ai-
„ sir, il est vrai, n’adouciſſoit jamais ses re-
„ gards, on y entrevoioit même quelque
„ chose de sombre ; mais ses traits étoient
„ augustes & fortement exprimés ; sa démar-
„ che étoit noble & altière ; elle avoit de
„ l’embonpoint, un front assuré & impo-
„ sant ; & maintenant décharnée, l’œil ha-
„ gard, le teint livide, elle ne paroît traî-
„ ner à sa suite que la cruauté, la misère
„ & l’ennui. „

Il est fâcheux que l’auteur qui a sçu se garantir de tant de marottes favorites de la génération actuelle, n’ait pu se préserver de celle de la nouvelle orthographe.





Lettre d'un officier général (a) à un magistrat
du premier ordre.

MR. depuis longtems vous n'aurez rien vu de plus extraordinaire que la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, puisqu'il est très-singulier, sur-tout actuellement, qu'un militaire forme & vous présente une espece de délation en faveur d'un état aussi différent du sien. Mais tous les bons citoyens ne sont qu'un. A qui peuvent-ils s'adresser pour exposer ce qui peut blesser les droits de la société, si ce n'est à celui dont les lumières & le ministère veillent sur les mœurs publiques. Je conviens que je n'ai point de mission particulière, ni ne suis délégué de cette société pour porter plainte devant vous; mais l'indignation (qui ne m'inspire pas des vers), me suggere celle que je forme; j'espère que vous partagerez ce mouvement quand vous connoîtrez ce qui l'excite.

Vous savez mieux que personne, que la première édition de l'Encyclopédie a soulevé une partie de cette société, qui, si elle n'étoit pas la plus nombreuse, n'étoit pas la moins saine. Elle y a trouvé mêlés avec les

(a) Ce n'est point un titre idéal, mais bien réel, & qui est peut-être plus honoré par la personne qui le porte, qu'il ne l'honore lui-même.

principes des sciences, des germes capables d'altérer la première de toutes, de produire les fruits les plus pernicioeux; elle a démêlé dans la tortuosité des renvois, les assertions les plus hasardées, les propositions les plus hardies comme les plus fausses de la philosophie moderne. Cette prétendue Collection de toutes les connoissances humaines, a été accueillie avec avidité d'un côté, de l'autre rejetée avec crainte comme insidieusement dangereuse. Ceux qui regrettoient qu'un travail en apparence si précieux ne fût que le véhicule d'une épidémie cruelle, ont été consolés quand on a annoncé la dernière édition sous le titre d'Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières. Les promesses de 15 Fév. l'annonce, le choix des coopérateurs*, la p.266. surveillance des censeurs & le privilège royal ont rassuré ceux qu'avoit effrayé le premier jet; ils ont compté la trouver purgée de ce qu'elle cachoit de vicieux & ont souscrit avec confiance pour une édition plus châtée. (a)

La multiplicité & la gravité de vos occupations ne vous laissent pas le tems de vérifier les changemens promis; mais si vous daignez jeter un moment les yeux sur un morceau détaché de ces massifs volumes, vous jugerez de la correction, & si l'on peut plus complètement tromper le public. Toutes

(a) Doit-on les plaindre? Et le *Mundus vult decipi* n'est-il pas la seule consolation qu'on puisse leur donner? 1 Octob. 1779, p. 179.

es les parties à la vérité ne se ressemblent pas. Plusieurs telles que l'histoire naturelle, la jurisprudence, la grammaire & autres n'offrent rien qui puisse faire une malheureuse impression sur la génération future (a); mais celle où l'on s'attendroit le moins (b) à rencontrer des erreurs dangereuses, la géographie, & dans cette partie les articles de la main qui a tracé celui que je joins ici, portent l'empreinte de cette philosophie chagrine qui se croit chargée d'éclairer son siècle & sur-tout les François, de leur apprenant à désertir leur religion, à détester ses ministres, à haïr leur gouvernement, à mépriser leurs aïeux & leur patrie. Vous y verriez, si vous aviez le tems de les parcourir, que la première est la source de tous les malheurs qui les accablent; que le second ne tend qu'à abrutir, pour faire des esclaves; & que la dernière n'existe que là où regne l'indépendance. Par-tout vous trouveriez une prévention haineuse contre les ministres de la

(a) J'en doute très-fort, je suis même très-persuadé du contraire; mais à Dieu ne plaise que je sois condamné à cet examen!

(b) On devoit s'y attendre. On savoit que tous les genres de matieres servoient la fureur du profélytisme philosophique (15 Avril 1783, p. 593). Mais il y avoit ici une raison particulière de faire profit de tout; la partie théologique ayant été abandonnée à l'abbé Bergier, il a bien fallu se dédommager sur les autres de l'impuissance de barbouiller & de dénaturer celle-ci dans ses articles propres.

religion & du prince, que l'auteur ne se donne pas la peine de cacher.

Pour vous donner une idée complete de la sagesse de cette philosophie, j'ai cru pouvoir mettre sous vos yeux un fragment extrait de l'article JAPON que je joins ici, & vous prie de lire. Il est du tome II de la premiere partie page 28; à l'occasion de l'expulsion des Chrétiens, le calomniateur & vraiment fanatique auteur écrit ou plutôt invente ce qui suit :

“ L'indiscrétion d'un prêtre portugais qui
 „ refusa de céder le pas à un officier de
 „ l'Empereur fut la premiere cause de cette
 „ révolution „ (prétendue cause qui non-seu-
 lement n'a aucune réalité mais aucune vrai-
 semblance : peut-être un Raynal, un Voltaire
 ou quelque autre adepte de la fanatique philoso-
 phie a-t-il pu l'imaginer , mais il n'y a que
 d'autres fanatiques qui puissent le croire).
 “ La seconde l'obstination des Jésuites qui
 „ soutinrent trop leurs droits en ne voulant
 „ pas rendre une maison qu'un seigneur Ja-
 „ ponois leur avoit laissée & que le fils de ce
 „ seigneur leur redemandoit „ (imposture
 extravagante & absurde , contradictoire
 avec la conduite que ces religieux tinrent
 constamment au Japon, & sans laquelle les
 Japonois n'eussent jamais embrassé le chris-
 tianisme ; une calomnie en un mot, confon-
 due par autant de faits qu'il y a eu de Chré-
 tiens au Japon). “ La troisième fut la crainte
 „ d'être subjugués par les Chrétiens „ (crainte
 fautive que les Hollandois ont tâché d'in-
 spirer

*spérer à ces insulaires , pour satisfaire une avarice sordide , barbare & abominable. Remarquons en passant que l'Encyclopédiste ne leur en veut pas le moindre mal. Son zèle n'a pour objet que ceux qui prêchent la religion & qui l'établissent dans les pays lointains , ceux qui la détruisent sont ses plus chers amis). " C'est ainsi que l'orgueil & „ l'égoïsme sacré des ministres de la religion , „ leur avarice honteuse , leurs intrigues four- „ des , leur ambition effrénée DANS TOUS LES „ TEMS & DANS TOUS LES PAÏS , ont causé „ plus de mal à la religion chrétienne que „ ses ennemis même les plus ardens n'en ont „ jamais pu faire „ (Reste à savoir qui l'a établie dans tout l'univers , qui l'a fait aimer & pratiquer par les peuples , qui en répand & en accrédite les leçons depuis 18 siècles ? Ses ennemis sans doute ?). " On a cru „ difficilement une morale qui recommande „ l'oubli des injures lorsque les prêtres ne „ pardonnent jamais „ (si les prêtres ne pardonnoient jamais , les philosophes ne seroient pas si prompts à les insulter. On connoit la poltronnerie de ces fanfarons ; ils ne s'attaquent qu'à ceux dont ils n'ont rien à craindre) , " qui prêche le mépris des richesses , „ lorsque les prêtres sont d'une cupidité in- „ fatiable „ (mais les philosophes . si désintéressés , ont-ils couru au Japon , lorsque les prisons , les fosses & les buchers étoient remplis de Chrétiens & faisoient la seule espérance des prêtres qui continuoient à s'y rendre en foule pour consoler & fortifier les en-
fans*

fans de cette Eglise ravagée?), "qui regard
 „ de comme une des premieres vertus la dou-
 „ ceur, la concorde, la charité, la modestie,
 „ le dévouement au bien public, lorsqu'en-
 „ fin les prêtres sont durs, superbes, intri-
 „ gans, factieux, personnels, fanatiques,
 „ & persécuteurs „. (*Quelle merveille qu'une
 religion si admirable, si sublime & si sainte
 n'inspire à ses ministres que des horreurs, &
 cela DANS TOUS LES TEMS & DANS TOUS LES
 PAYS. Cause excellente qui produit constam-
 ment les plus mauvais effets sur ceux qu'elle
 remue d'une maniere plus immédiate & dès-
 lors plus efficace! O philosophes, injuriez,
 calomniez avec tous les transports de la haine;
 mais au moins, si vous voulez qu'on vous
 croie, ne blessez pas les premieres notions du
 bon sens*). " Les Japonois connurent trop
 „ tard le caractère de ces hommes bouillans
 „ qui les avoient entraînés; ils avoient été
 „ dupes de leurs vertus apparentes, de leur
 „ désintéressement plus hypocrite encore, ils
 „ ne virent plus que le danger d'une morale
 „ imposante & respectable qui n'étoit dans
 „ ceux qui sembloient la pratiquer qu'un
 „ moyen plus adroit pour séduire „, (*expli-
 quera qui pourra comment après avoir été dé-
 trompés trop tard, ils aimerent mieux mourir
 que d'abandonner le danger de cette morale.
 Car contre un missionnaire qui étoit mis à
 mort, des milliers de Japonois périssoient dans
 les plus affreux & les plus incroyables sup-
 plices*). " Ils se lassèrent enfin de ne leur enten-
 „ dre parler que de vertus & de ne voir en

15. Avril 1785.

581

„eux que des vices „ (ils ne se laisserent que lorsque tous les prêtres & les chrétiens qui tenoient à la foi plus qu'à la vie, furent exterminés. Ce furent les bourreaux qui se laisserent. Accordez aujourd'hui la liberté aux prêtres d'y prêcher l'imposante morale & aux Japonais de la professer, & nous jugerons par les effets si les Japonais en sont si las. C'est la philosophie qui se lasse d'être sous le joug de la décence & de devoir afficher au moins un simulacre d'honnêteté & de vertu. Mais encore quelques progrès, encore quelques tentatives impunies à l'instar de celle-ci, & elle sera délivrée de toute entrave).

Vous voyez, Monsieur, que cette haine n'est point fardée par un respect simulé ou des exceptions ménagées, qu'elle n'a pu se soulager que par les invectives les plus dures, les imputations les plus affreuses, prodiguées sur la totalité des ministres de la religion. N'êtes-vous pas étonné de cette prodigieuse insolence? Est-il compréhensible que dans un Etat policé où les loix, les tribunaux ne laissent point la calomnie impunie, où l'on ne peut injurier un particulier sans s'exposer à leur sévérité; un écrivain, sous le titre de philosophe qu'il s'arroe, sur la foi de Voltaire ou de Raynal, ose outrager ouvertement le premier corps de l'Etat, non d'une manière transitoire, mais en consignand dans un monument public ses assertions insultantes? Peut-on imaginer que dans la capitale, sous les yeux des juges & gardiens de l'honneur des citoyens, un homme soit autorisé à dés-

honorer un Ordre entier , que l'inquisition philosophique par sa bouche le juge , le condamne , & fasse un Auto da fé de ce que toutes les nations ont eu de plus recommandable par la science & le génie , de plus vénérable par les mœurs ; qu'elle traduise à la postérité comme gens abominables nos oncles , nos freres , nos amis , nos concitoïens ? Je ne pense pas qu'on puisse pousser plus loin l'extravagance des prétentions & l'audace de la licence. (a)

Il y a peu de personnes qui puissent lire
de

(a) Cela est bien vrai , mais rien d'ailleurs de plus naturel ni de plus conséquent. Le moyen d'anéantir la religion , tandis que ses ministres jouiront du respect & de la confiance des peuples ? Non , c'est par les prêtres qu'il faut commencer la destruction du peuple chrétien. C'est en dévorant le berger que le loup s'assure du troupeau. Marmontel dans la capucinade des *Incas* veut les réduire à bêcher la terre ; l'auteur de l'article dont il s'agit paroît vouloir les faire pendre ou empaler DANS TOUS LES PAÏS & DANS TOUS LES TEMS ; car des scélérats tels qu'il les peint , ne méritent pas un autre sort. . . . Qu'on réfléchisse de sang-froid sur cette haine furieuse & exclusive des philosophes contre l'Eglise catholique & ses ministres , tandis que toutes les erreurs , tous les fanatiques des Indes & de l'Europe , même les plus barbares & les plus dégoûtans , sont l'objet de leurs éloges ou du moins ne leur inspirent pas le moindre degré de zèle ; & on découvrira d'une manière évidente & sensible , ce précieux gage laissé par Jesus-Christ à son Eglise , la marque la plus distinctive , la plus caractéristique de sa vérité ; savoir la haine du monde , c'est-à-dire ,
des.

de suite un ouvrage aussi ample. Aussi personne, pas même aucun censeur, n'a pu vous instruire de ce qu'on a eu l'adresse & la malignité d'y insérer. C'est ce qui m'engage à le faire, quoique trop tard pour remédier au mal déjà fait, mais peut-être assez tôt pour empêcher qu'il ne continue & ne s'aggrave. (a)

Ne croïez pas que le morceau que je viens d'extraire, soit le seul scandaleux; vous verriez dans les articles ESPAGNE & ITALIE une satire curieuse pour l'aigreur & l'amertume. Vous y liriez sur la dernière, que peut-être il y a peu de païs où il y ait autant d'esprits-forts, même dans le clergé; mais que les savans, les théologiens, contents de ne rien croire, ont toujours l'air de respecter ce qu'ils méprisent. Dans celui des IRO-
QUOIS vous trouveriez qu'on ne calculera jamais combien les idées religieuses ont fait couler de sang; qu'avec les rêveurs, les prophètes, les prêtres, les tyrans, ce malheureux globe ne devoit plus être qu'un immense désert. (b)

Je ne veux pas davantage abuser du

des hommes vains, corrompus, menteurs, hypocrites & méchans. 15 Octobre 1782, p. 310. — 1 Novembre 1783, p. 341.

(a) Erreurs de tous les genres, 15 Mars 1785, p. 413 & autr. *ibid.* toujours en rétrogradant.

(b) Ample réfutation de ces sottises, *Catéch. philos.* p. 444 & 163. — Pour savoir ce que deviendrait le monde sous l'empire des Athées,

tems que vous consacrez à l'ordre public ; j'espère que vous m'en pardonnerez ce moment de distraction , pour vous faire connoître à quel point porte la liberté philosophique. Ces matieres paroissent peu de mon ressort. Je ne suis qu'un soldat & je n'ai que du zele ; mais toute insulte l'enflamme quand même elle ne m'est pas personnelle.

J'ai l'honneur d'être &c.



La *Source* est le mot de la dernière Enigme.

Chez le pauvre je suis vile & mal habillée:
Mais chez les grands seigneurs on me voit
mieux ornée.

*Dedans mon ventre gras j'ai de quoi me nourrir ;
Mais sitôt qu'on le vuide , hélas ! il faut mourir.*

*A midi je ne suis que dans un sombre lieu ;
J'en excepte le cas où je suis devant Dieu.*

Déistes & autres mécréans, soi-disant philosophes, lisez les *Nouv. Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs*, par Mr. Moreau. 1757. *Catéchisme ou décision de cas de conscience*, par Mr. l'abbé de St. Cyr. 1758. *Mémoires philosophiques du B. de ****, par l'abbé de Crillon. 1777. *Confidence philosophique*, par un ministre de Geneve. 1777. *Fanatisme des philosophes*, par Mr. Linguet, &c. — Estampe allégorique de la philosophie, 15 Déc. 1781, p. 539.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 1 Mars.*) Il y a eu ici une révolte qui auroit pu avoir les plus grandes suites, sans la diligence avec laquelle on a apaisé les mutins; plus de 300 personnes ont perdu la vie. Deux ministres étrangers ont même été obligés de se réfugier dans le ferrail, pour se soustraire à la fureur de la populace.

On a dernièrement annoncé que la Porte, à l'occasion du vaisseau de guerre hollandois l'Amiral de Vries, à Smyrne, avoit envoyé ordre au capitain-bacha d'empêcher les hostilités entre les navires de l'Empereur & ceux de la république. Cet ordre est bien réel. On en voit actuellement une copie, contenant en substance : " Qu'on observera à cet
 „ égard ce qui a eu lieu lors de la guerre
 „ entre la France & l'Angleterre; que les
 „ limites des mers turques sont fixées par une
 „ ligne tirant depuis la pointe de la Morée
 „ jusqu'à l'île de Candie : que dans l'en-
 „ ceinte de ces limites, toute hostilité sera
 „ empêchée : que dans le cas d'un combat
 „ hors de ces limites, les officiers turcs se
 „ garderont soigneusement de marquer la
 „ moindre partialité à l'une des parties plus

II. Part.

Qq

„ qu'à l'autre : que les sujets turcs ou chré-
„ tiens , qui chargeront des effets à bord
„ des vaisseaux de l'une ou de l'autre na-
„ tion , auront soin d'y joindre une liste
„ juridique & de se pourvoir de certificats
„ des consuls des deux nations. „

„ Sa Hauteffe ordonne qu'il soit envoié
„ des ordres dans tous les parages de l'Archipel &c , pour qu'il soit enjoint à tous ses
„ sujets de ne prendre aucune part aux hos-
„ tilités & de faire punir ceux qui auroient
„ servi à bord d'un corsaire de l'une ou de
„ l'autre nation. „

TANGER (le 15 Janvier.) La cour impériale de Maroc séjourne actuellement à Mogador, où l'on attend dans peu un ambassadeur d'Espagne & un autre de Suede , ainsi qu'un consul-général de France & un autre d'Angleterre. M^r. de Nieuwkerke, nouveau consul des Etats généraux des Provinces-unies , est arrivé ici & a pris son logement chez M^r. Grove , consul de Danemark , jusqu'à ce qu'il ait pu trouver une maison convenable. Le 19 du mois dernier il est parti de notre port une frégate sous pavillon anglois pour Constantinople : elle avoit pris à bord à Cadix 6000 quintaux de poudre pour le compte de Sa M. Catholique , & dans notre port 1300 quintaux de salpêtre , que l'Empereur de Maroc envoie en présent à la Porte. C'est le second envoi de cette espece , qui se fait depuis quatre mois , & qu'on dit devoir être suivi dans peu d'un troisième.

15. *Avril* 1785.

587

Il y a quelque tems que les corsaires marocains amenerent ici un brigantin, nommé la *Betsy*, portant pavillon de l'Amérique-unie. Jusqu'ici personne ne l'a réclamé ni ne s'est intéressé à son sort. Le capitaine & son équipage, consistant en 10 hommes, vont être conduits à Maroc, où l'Empereur leur a assigné une piastre par jour. L'on assure, que le bâtiment, qui est en mauvais état, fera vendu. La cargaison, consistant en sel, à moitié gâtée, a été mise à terre.

ALGER (*le 3 Mars.*) Les maux dont nous sommes menacés au-dehors & au-dedans, nous jettent dans la plus grande consternation : tandis que les Espagnols arment contre nous, les Beduins aigris par les cruautés des ministres du Bey, se disposent à une révolte générale ; ils ont déjà excité quelques troubles, qui nous pourroient faire plus de mal que les forces espagnoles. Le bruit s'étoit répandu, que le consul de Venise avoit reçu ordre de baisser son pavillon, en signe de déclaration de guerre, mais cela ne s'est pas encore confirmé. Le fait est qu'on travaille ici sans relâche à fortifier les boulevards, le château du Maure & les ouvrages du mole. Le Bey de Constantine doit fournir incessamment les secours stipulés ; ses troupes seront réparties sur les côtes où les ennemis pourroient tenter une descente.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 2 Mars.*) On
Qq 2

parle d'une invasion que les Turques auroient tentée dans la Géorgie : si cette nouvelle est vraie, notre cour se verra obligée, par ses traités, de prendre fait & cause pour les Géorgiens, & une rupture entre elle & la Porte paroît inévitable. Il est certain que les Turcs ont paru fort mécontents de la soumission du Czar d'Imirete, & que cette circonstance n'a fait qu'augmenter la haine implacable qu'ils nous portent.

Les mouvemens de nos troupes vers la Crimée & la Pologne ne discontinuent pas. On y forme des magasins de toute espece.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 16 Mars.) Le procès, intenté au général Komarzewski & au S^r. Ryx, valet de chambre du Roi, n'est pas encore entierement terminé, comme on l'avoit dit. Il dure plus longtems qu'on ne l'avoit d'abord supposé, parce que le tribunal, auquel cette affaire est pendante, s'astreint à la plus scrupuleuse observation des règles & formalités prescrites par les loix. On ne s'attend guere à un décret définitif avant trois semaines, à cause de l'interruption, que les pratiques de dévotion, usitées pendant la Semaine-sainte & les fêtes de Pâques apportent nécessairement aux affaires de judicature. En attendant néanmoins la voix publique, d'après les recherches déjà faites & connues, absout pleinement non-seulement le général Komarzewski (lequel même n'a jamais été

inculpé formellement), mais aussi le S^r. Ryx : & tout constate, que l'unique source de cette affaire odieuse est une femme perdue de mœurs & nécessaire, qui, voyant ses calomnies méprisées par le Roi & infructueuses pour elle, s'est retournée vers ceux-mêmes, qu'elle avoit d'abord voulu noircir auprès du trône : il est probable, qu'elle portera la peine du mal, qu'elle a voulu faire des deux côtés. Le conseil-permanent a répondu le 25 du mois dernier à une note, que Mr. du Cachet, chargé des affaires de la cour de Vienne, avoit présentée le 19 Février, pour demander, que cette affaire fût examinée par le conseil. La réponse porte, à ce que l'on apprend, que ce dicasterie ne pouvoit pas entrer dans le jugement de pareilles causes, qui appartiennent, suivant les loix du pays, au tribunal du maréchal de la couronne ; & que, s'il se permettoit d'y entrer, il seroit responsable de cette violation de l'ordre judiciaire à la future diète.

Les lettres, qu'on a reçues par le courier ordinaire de l'Ukraine, confirment l'agréable avis, que la maladie contagieuse, qui s'étoit manifestée en plusieurs endroits de cette province, a totalement cessé. Cependant le conseil-permanent a jugé nécessaire, que le conseiller de cour de Heinz, qu'il y a envoyé, restât non-seulement encore quelque tems à Zytomirz, mais qu'il se rendît aussi aux endroits, où cette maladie a fait le plus de ravages, pour que ce médecin leur prescrive la diète la plus convenable pour le

printemps prochain (15 Mars, p. 430). —
 Le prince Lubomirski, palatin de Kiovie, continuant d'être dans un état de santé très-chancelante, on l'a porté à se défaire de sa charge, qui a été donnée à M^r. Stempkowski, castellan de Kiovie; & l'on croit, qu'à ce dernier succédera le fils de l'ancien palatin. M^r. Podhorodynski, castellan de Czernichow, s'étant aussi démis volontairement de cette place, le Roi l'a conférée au prince Janus Czetwertynski.

C'est le 22 du mois dernier, que la convention, faite entre la cour de Berlin & la ville de Dantzig, fut signée par M^r. de Buchholtz, conseiller de légation & résident de Sa M. Prussienne, & par M^r. de Gralath, conseiller de la ville de Dantzig, en l'hôtel du comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, en présence de ce ministre & du comte Dzieduszycki, grand-notaire de Lithuanie, ainsi qu'en présence de M^r. de Königsfeld, secrétaire de l'ambassade russe, & de M^r. de Kahlen, secrétaire accrédité de la ville de Dantzig. Le Roi de Pologne a gratifié d'une somme de 500 ducats M^r. de Henning, conseiller de légation & son commissaire en la ville de Dantzig.

Sa M. a envoyé à M^r. l'abbé Proyart, auteur de la *Vie de Stanislas I* (a), son

(a) 1 Mars 1785, p. 315. — Deux autres *Vies* du même Prince, mais fort incomplètes, Juillet 1771, p. 6.

15. Avril 1785.

591

portrait en médaillon d'or, avec une lettre de sa main conçue en ces termes :

Monfieur l'abbé Proyart, fi je n'ai pas répondu plutôt à votre lettre du 30 Octobre, c'est que j'ai voulu me laiffer le loifir d'apprécier l'ouvrage qu'elle me préfentoit. Je l'ai lu attentivement, & avec cet intérêt que l'on donne à des fuituations qui ont des rapports avec celles où nous nous fommes trouvés. On aime à démêler ce qu'elles ont de commun dans leurs caufes & de différent dans leurs effets. La lecture de votre ouvrage m'a donné ce plaifir. Le fond des chofes & les formes qu'elles ont reçues de l'hiftorien y ont également concouru (a). Je defire que la marque ci-jointe de mon eftime en foit auffi pour vous une de ma reconnoiffance. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. l'abbé Proyart, en fa faincte garde.

Varfovie le 8 Janvier 1785.

STANISLAS-AUGUSTE, Roi.

ESPAGNE.

MADRID (le 10 Mars.) Don Pierre Lopes de Lerena vient d'arriver ici pour

(a) Ces expreffions prouvent que le Roi de Pologne n'a pas été de l'avis de certains journaliftes qui ont crié *héro* fur le pauvre abbé pour avoir peint la philofophie avec des couleurs trop vraies. Perfonne ne doit mieux connoître que les Rois les fruits amers que l'irréligion produit dans un Etat.

occuper la place de ministre de la guerre, que ses talens lui ont obtenue. Un des fils du feu comte de Musquiz a été nommé par le Roi, son ministre à la cour de Danne-marck.

Afin que la nation soit instruite des progrès de son commerce aux Indes, il a été résolu de publier chaque année deux tableaux; l'un de tout ce qui y a été envoyé & l'autre de ce qui en est revenu dans nos ports. Il en résulte que l'année passée il est sorti de nos ports en marchandises d'Espagne & étrangères pour 434,808,580 réales de vellon, & qu'il est rentré en especes, bijoux & marchandises pour 1,263,517,782 réales de vellon. Les droits de sortie pour S. M. ont rapporté 17,080,414 réaux de vellon, & ceux d'entrée 52,742,372.

CADIX (*le 1 Mars.*) On travaille avec la plus grande activité à compléter l'armement destiné contre Alger; les vaisseaux de guerre sont déjà sortis du bassin, les chaloupes canonnières, les batteries flottantes & les transports seront prêts sous peu de jours. Les bâtimens auxiliaires des Portugais, des Vénitiens & des Maltois sont attendus d'un moment à l'autre, ainsi qu'une petite escadre de Toulon. On dit que Don Barcelo a refusé le commandement de cette expédition, & que le comte O' Reilly a été nommé à sa place, avec les officiers les plus habiles & les plus braves de l'Europe. On embarquera un corps considérable de troupes de terre, outre plusieurs étrangers de distinction, qui

15. *Avril* 1785.

593

ont demandé à servir comme volontaires. La force de cet armement , jointe à l'expérience & à la bravoure des commandans , nous fait espérer qu'on réussira cette fois-ci à détruire le repaire de ces pirates , qui répandent , depuis si longtems , la terreur parmi les nations dont ils sont environnés.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 5 Mars.*) La belle & fertile province de Cintra (a) a été presqu'entièrement ravagée par un orage dont on n'a pas d'exemple. La pluie avoit fait grossir les eaux au point que les habitans furent obligés de se retirer sur les sommets des arbres & les toits de leurs maisons ; ce qu'il y a de plus triste , c'est que la plupart de ces malheureux ont péri faute de secours ; on prétend que cette perte est beaucoup plus considérable que celle qu'avoit causée le dernier tremblement de terre. — Tous les vivres de première nécessité sont ici d'une cherté excessive , à l'exception du poisson , qui n'a jamais été à si bas prix ; 1000 sardelles ne

(a) *Cintra* ou *Sintra* ou *Rocca da Sintra* est un bourg avec un château sur un rocher dans le territoire de Pavos , à 7 lieues Nord-Ouest de Lisbonne & à quatre de la mer : il donne son nom à une contrée considérable & à un Cap qui s'avance assez fort dans la mer , qu'on appelle souvent par abbréviation *Capo da Rocca*.

se vendoient ces jours-ci que 30 sols ; ce qui soulage beaucoup le peuple.

Vers la fin du mois dernier , deux baleines , une grande & une petite , monterent les eaux du Tage jusque près de cette ville , ce qui arrive très-rarement ; nos pêcheurs ont eu le bonheur de les prendre & d'en faire leur profit.

Dans le cours de l'année passée , il est entré dans notre port , 1006 navires de différentes grandeurs , sans compter les autres petits bâtimens , savoir : un navire de Maroc , un de Naples , un de Lubeck , un de Dantzig , un de Gènes , 2 de Brême , 3 de Russie , 6 de Prusse , 10 autrichiens , 11 d'Espagne , 11 de Hambourg , 12 de Raguse , 18 de Venise , 23 américains , 70 danois , 77 hollandois , 80 suédois , 89 françois , 252 anglois & 337 portugais.

Un bâtiment arrivé de Philadelphie , nous a confirmé la nouvelle du différent survenu entre le gouverneur de la Nouvelle-Orléans & le congrès américain. Le ministère de Madrid a approuvé la conduite de ce gouverneur , & paroît déterminé à s'opposer de toute sa force à la navigation des Américains sur le Mississipi.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 17 Mars.*) Depuis quelque tems il est de nouveau question d'un camp , qui se formera dans la Scanie ,

& auquel le Roi assistera en personne. — Nous apprenons du Westgothland qu'au commencement de ce mois, on y a essuïé plusieurs secousses de tremblement de terre, qui ont causé de grands dommages. — S. A. R. le duc de Sudermanie vient de faire un voiage dans toutes les provinces du royaume.

Après quelques jours d'un tems assez doux, le froid a repris avec une nouvelle rigueur, & les chemins sont couverts de neige, au point que, depuis 2 ou 3 jours il n'est point arrivé de postes, & qu'il en manque entre autres quatre de la Russie.

ITALIE.

ROME (*le 18 Mars.*) Le 17 du mois dernier, le Pape a tenu un nouveau consistoire, où après un court, mais élégant discours, il décora du chapeau neuf des cardinaux créés au précédent consistoire. Sa Sainteté renouvellera cette cérémonie pour les nonces nommés cardinaux, à leur retour à Rome. Elle leur a envoyé d'avance la barette, & a chargé les prélats suivans de la leur porter. Mgr. Dandini, camérier-secrét, porte celle du nonce de France, mais il ne va qu'à Viterbe, où Mgr. Doria se rendra; Mgr. Caleppi, aussi camérier-secrét, celle du nonce de l'Empereur; il poussera son voiage jusqu'à Vienne; Mgr. Caraffa la portera au nonce d'Espagne à Madrid, & Mgr. Gregori au nonce de Portugal à Lisbonne.

Le cardinal Pallavicini, secretaire d'état,

mourut ici le 11 du mois dernier. Il emporte les regrets des peuples soumis à la domination de Sa S., à cause de la douceur de son gouvernement, & de la justice éclairée qui dictoit toutes ses décisions. Son corps a été exposé, selon l'usage, sur un lit de parade, dans la chambre du Vatican, qu'on appelle obscure; il a été ensuite porté à l'église de Ste. Marie la Minerve, d'où il a été transporté dans celle des religieuses Baptistines de la nation génoise, où son Eminence a désiré être inhumée. Elle a fait à cette maison un legs de 30 mille écus romains. La place importante de secrétaire d'état n'est point encore remplie; le cardinal Archinto, à qui Sa Sainteté avoit voulu la conférer, ne l'ayant point acceptée. Le bruit commun est que le choix du St. Pere pourroit bien tomber sur le cardinal Conti; mais on ne doute pas que si le comte de Garampi, nonce à Vienne, actuellement cardinal, étoit tant soit peu plus ancien dans le sacré college, il ne fût nommé à cette place, où ses grandes lumieres, sa prudence, sa modération, son attachement ferme & conséquent aux notions saines, rendroient à l'Eglise & à l'Etat des services essentiels *. Ce choix auroit d'ailleurs incontestablement l'approbation de Sa M. I., dont M^r. de Garampi a su se concilier l'estime par une conduite parfaitement sage dans des circonstances pénibles & délicates.

* 1^{er} Avril
1783. p. 507.

Le St. Pere résolu d'envoier un nouveau nonce extraordinaire à Pétersbourg, chargé d'y travailler à la réunion des Eglises grecque

15. Avril 1785.

597

& latine, a choisi pour cet objet le cardinal Buon-Compagni; on ignore jusqu'ici si Son Emin. recevra cette commission; ce qu'il y a de certain, c'est que, graces aux travaux apostoliques des Jésuites, établis en Russie, la religion catholique y prend tous les jours de nouveaux accroissemens. On sait d'ailleurs que le prince Potemkin & plusieurs grands de la cour impériale favorisent beaucoup la réunion.

Un jeune Rabbin de 22 ans, nommé Uzziel, docteur en médecine, vient d'embrasser la religion catholique, & a été nommé *Michel* à son Baptême.

VENISE (le 18 Mars.) Dans la nuit d'avant-hier le feu prit au vaisseau de ligne, le Guerrier, & dans l'espace de deux heures il fut réduit en cendres; comme il étoit dans le grand canal, les autres vaisseaux qui s'y trouvoient, coururent le plus grand risque de devenir la proie des flammes: un navire marchand même prit feu; on n'eut que le moment d'en sauver toutes les provisions.

Le 12 de ce mois, il y eut sur la mer un ouragan affreux, qui fit périr plusieurs bâtimens; entre autres, un navire chargé de sel, qui fut abymé avec tout l'équipage, & un autre qui transportoit en Espagne les équipages de M^r. Louis Pisani, notre ministre à cette cour; heureusement qu'il avoit pris la route par terre, lui & ses trois enfans, pour se rendre à Madrid.

On construit dans nos arsenaux plusieurs chebecs, qui mettront le mois prochain à la

voile, avec le vaisseau de ligne l'Eole, & un autre qui remplacera le Guerrier.

NAPLES (*le 2 Mars.*) Le Roi a tenu un conseil privé avec les trois secrétaires d'état : le directeur général des finances D. Nicolas Vespoli, & le général D. François Pignatelli, y ont été appelés. On y a délibéré entr'autres sur les soulagemens à accorder à la Calabre ultérieure; & il a été agité si on devoit lui faire cette année remise des impositions. On ne fait point encore ce qui a été décidé à cet égard; mais on vient d'apprendre qu'il a été donné ordre à la chambre royale de ne plus se mêler de l'administration des bénéfices ecclésiastiques vacans dans cette province: cette administration sera confiée à l'avenir aux directeurs de la caisse créée.

L'internonce apostolique, résidant ici, a présenté deux mémoires au gouvernement; l'un pour demander la suppression d'un livre de l'abbé Gestari, qui traite de la permutation de l'évêché de Bamberg avec la ville de Bénévent; l'autre pour que, conformément aux canons du Concile de Trente, les causes de dissolution de mariage soient jugées par les ecclésiastiques.

Notre escadre est sur le point de mettre à la voile; elle est composée d'un vaisseau de ligne, de deux frégates, de huit chebecs & deux brigantins, sous les ordres du chevalier Porteguerra. On dit qu'elle dirigera vers les côtes d'Afrique, après s'être jointe à l'escadre

dre espagnole pour tenter une nouvelle expédition contre Alger.

Le comte d'Herrera, ministre d'Espagne à notre cour, qui vient d'être nommé ambassadeur à celle de Turin, part incessamment pour sa destination.

Nous éprouvons ici depuis quelques jours des tems fort extraordinaires; & il est tombé sur les montagnes voisines une prodigieuse quantité de neige. Le Vésuve offre un spectacle des plus surprenans. Des torrens de feu & de lave, qu'il vomit en abondance, coulent au milieu de la neige, & tout le monde se rend sur les lieux pour observer ce phénomène surprenant.

Les secousses de tremblement de terre qu'on avoit ressenties le 4 du mois précédent dans la Calabre, se sont renouvelées le 13, d'une manière encore plus terrible, & ont causé de nouveaux dommages.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Mars.) La cour a reçu aujourd'hui des dépêches de ses ambassadeurs aux cours de Pétersbourg & de Vienne, lesquelles ont été examinées par les ministres de Sa M. L'état des affaires sur le continent excite toujours beaucoup leur attention. Le différent entre l'Empereur & la Hollande est encore dans un état d'incertitude; & la chose paroît enfin réduite à l'alternative qu'il faudra ou renoncer à la navigation de l'Escaut, & accepter un accommodement

modement avec la Hollande; ou bien s'unir avec l'Impératrice de Russie, contre les Etats-généraux, & les Maisons de Bourbon & de Brandebourg.

Le comte d'Adhémar, ambassadeur de France, étant avant-hier au cercle à Saint-James, eut une forte attaque de paralysie. Ce seigneur reçut d'abord tous les secours nécessaires, & a regagné la parole, mais il est encore dans un état très-critique. La cour expédie ce soir un courier au duc de Dorset son ambassadeur à la cour de France.

Les affaires, actuellement sur le tapis au parlement, telles que le règlement de commerce avec l'Irlande & la réforme dans la représentation parlementaire, sont d'un intérêt majeur pour la nation; & cependant les séances continuent de languir. Les élections contestées prennent beaucoup de tems; & comme, en vertu du bil de M^r. Grenville, la séance doit se lever, lorsqu'on ne peut trouver le nombre complet de cent membres, afin d'élire un comité pour le scrutin, les communes se séparent souvent sans avoir rien fait. A la séance du 18 Mars, M^r. Pitt fit à ce sujet des reproches à la chambre & dit, que le peu d'affiduité des membres causoit du retardement aux affaires importantes, qui exigeoient d'être expédiées sans délai. M^r. Eden proposa d'arrêter, " que tous les mem-
", bres, qui n'ont point de congé pour s'ab-
", senter, seroient sommés d'être présens le
", 22, à peine d'être mis sous la garde du
", sergent d'armes de la chambre „. Après de
longs

15. Avril 1785.

601

longs pourparlers, la motion fut rejetée par 65 contre 54 voix : & l'effet de cette négative a été, que, M^r. Pitt aiant fixé au 23 l'importante motion de son projet pour la réforme de la représentation nationale dans les communes, il n'y eut pas assez de monde pour délibérer ; ni ce jour-là, ni la veille, & que les membres présens ont dû se retirer sans rien faire.

*Extrait d'une lettre d'un officier au service
de la compagnie des Indes, de Madras,
le 25 Septembre 1784.*

“ Ce país, en cas d'une nouvelle guerre, pourroit fort bien être enlevé à la Grande-Bretagne, si le gouvernement ne prend des mesures immédiates pour s'en assurer la possession. Quoique Tipoo-Saïb soit un des plus détestables tyrans qui aient jamais existé, il possède des qualités si supérieures, comme général, que la compagnie a tout à craindre de son inquiète activité. Depuis la conclusion de la paix, il n'a cessé d'augmenter son armée, & de l'exercer à la discipline européenne ; une pareille conduite de la part du seul prince qui puisse nous faire ombre dans ce país, nous donne les craintes les mieux fondées, particulièrement lorsque nous comparons la négligence qui regne dans notre administration avec l'ardeur menaçante de Tipoo-Saïb. „



*Extrait d'une lettre du Trenton , le 20
Décembre 1784.*

“ L'agent d'Espagne vient de faire de très-sérieuses remontrances au congrès, pour nous empêcher de naviguer sur le Mississipi. Les Espagnols ne veulent absolument point reconnoître le droit que nous avons à cette navigation, d'après notre traité avec la cour de Londres; ils nous menacent même de confisquer tout vaisseau américain, qu'ils trouveront sur ce fleuve. Cette affaire délicate ne se terminera vraisemblablement à notre avantage, qu'autant que le congrès se conduira avec la plus grande fermeté, lors de sa discussion avec la cour de Madrid. „

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 19 Mars.*) Le départ de l'Empereur pour les Pays-bas étoit fixé au 10 de ce mois : mais les préparatifs n'ont pas tardé à être contremandés. Ces contre-ordres, d'un côté, d'autre part les nouvelles dispositions, qu'on voit faire, entretiennent l'incertitude : les Croates, les bataillons francs & l'artillerie, qui avoient fait halte dans leur route, ont reçu ordre de marcher sans délai vers les Pays bas. Cependant les négociations continuent; & l'on prétend, que Sa M. I. s'est relâchée sur plusieurs points importants. Le tems seul peut nous développer les intentions de notre cabinet. — Au milieu des soins multipliés, qui occupent en ce

moment notre Monarque, relativement aux Puissances étrangères, & des arrangemens qu'exigent les négociations entamées avec la Porte ottomane, les Provinces-unies, & diverses cours de l'Allemagne, Sa M. donne une attention non-interrompue aux affaires intérieures de ses Etats. Au nombre des plans qu'elle a formés ou fait former sous ses yeux, un de ceux qu'elle affectionne davantage est celui d'établir toutes les taxes & les impôts sur le revenu net des bien-fonds, dont il seroit dressé un cadastre, & d'affranchir en revanche de tous droits & de toutes douanes les comestibles, qui se consomment dans l'intérieur du pays. Pour exécuter ce projet, elle avoit établi, il y a déjà quelque tems, une commission particulière, nommée la *commission de la rectification des impôts*: elle étoit composée des comtes de Hatzfeld, de Zinzendorff, de Chotek, de Brigido, & du conseiller d'Eger; &, pour fournir à ces commissaires les lumières, dont ils avoient besoin, il avoit été envoyé ici un conseiller, comme député, de chacune des provinces respectives. En même tems, il a été fait un nouvel arpentage de tous les Etats héréditaires, & il en a été levé de nouvelles cartes. L'ordonnance, publiée à cet effet dans la Bohême, est en date du 23 Janvier: elle porte, " que l'intention de Sa M. I. & R. est, que toutes les terres de ce royaume soient arpentées de nouveau; que les seigneurs & les communautés fournissent à cet effet les instrumens nécessaires; mais

„ que Sa M. prendra pour son compte les „ appointemens des arpenteurs „. Les conférences des commissaires, s'étant continuées durant plusieurs semaines sans aucune interruption, sont terminées; mais l'on ne fait encore quand le résultat en paroîtra.

Les nouveaux arrangemens, que l'Empereur a adoptés pour l'administration intérieure de son royaume de Hongrie, ont été annoncés aujourd'hui par la gazette de la cour dans les termes suivans.

Sa M. l'Empereur, suivant les mouvemens de sa sollicitude paternelle, pour augmenter le bien-être de son royaume héréditaire de Hongrie & des provinces, qui y appartiennent, a très-gracieusement résolu d'établir, dans l'administration des affaires publiques de toutes les intendances (*Gespanschaften*) du royaume, un ordre plus réglé & plus uniforme; mais, comme pour remplir ce but la présence personnelle & non interrompue des intendans en chef (*Ober-Gespanne*) dans chaque comitat est sur-tout nécessaire, tandis que la plupart d'entre eux, tant à raison des autres charges publiques, dont ils sont revêtus, que de leurs occupations domestiques & affaires de famille, ne sauroient vaquer à leurs fonctions en cette qualité avec toute l'assiduité requise, il a très-gracieusement plu à Sa M. d'ordonner, que ces hommes, qui en général ont bien mérité de leur Roi & du royaume, conserveront les honneurs & le titre de leur charge, avec séance & voix aux diètes; mais que l'administration & la conduite fixe de leurs intendances sera confiée à quelques *Ober-Gespanne* choisis parmi les autres; de façon qu'outre leurs propres intendances ils administreront encore quelques comitats voisins comme *Ober-Gespanne* actuels; auquel effet ils résideront toujours au centre de ces comitats; ils géreront toutes les affaires,

15. Avril 1785.

605

res, qui concerneront les districts confiés à leurs soins ; & dans toutes celles, qui surviendront dans leur cercle relativement aux villes, commissions, & toutes autres, qui, suivant les loix du païs, n'appartiennent point à la dignité d'*Ober-Gespann*, ils feront les fonctions de commissaires roiaux.

Après ce préambule suit la liste des dix cercles ou grands districts, dans lesquels l'administration de la Hongrie a été partagée, comme nous l'avons déjà rapporté précédemment. Il y faut ajouter seulement, que les dix commissaires étoient déjà tous intendans ou *Ober-Gespann* d'un comitat ; & que le changement consiste en ce que Sa M. leur confie l'administration en chef de plusieurs comitats, réunis en un cercle ou grand district. Comme la dignité d'*Ober-Gespann* d'un comitat étoit, pour ainsi dire, héréditaire dans les grandes familles du royaume, telles que les maisons d'*Esterhazy*, *Palfy* & autres, auxquelles elle assuroit à ce titre séance & suffrage à la diète, c'est une altération assez visible dans la constitution de la Hongrie, que ces dignités, n'étant plus que titulaires aujourd'hui, s'éteindront après la mort de ceux qui en sont revêtus. Mais, d'après la disposition actuelle des esprits de la principale noblesse, l'on n'a pas à craindre d'un tel changement dans l'administration publique les suites qu'il auroit eues peut-être au siècle dernier.

Ces jours derniers le bruit se répandit ici que l'Electeur Palatin viendrait sous peu de tems à notre cour, & qu'après son entrevue

avec l'Empereur ce Prince étoit attendu à celle de France : mais ce voyage est d'autant plus douteux, que la santé de l'Electeur ne lui permet guere de voyager : il ne quitte presque point la chambre, à cause d'une incommodité aux jambes.

On vient d'arrêter ici 14 garçons-marchands, qui, à l'insçu de leurs maîtres, avoient enlevé successivement du dépôt général des marchandises étrangères, une grande quantité d'effets pour les vendre au-dessous du prix fixé. Ils les avoient cachés chez un tailleur qui a pris la fuite. On craint qu'ils ne soient punis très-rigoureusement.

On apprend des frontieres de Saltzbouurg, que les neiges y ont rendu presque impraticables tous les chemins qui conduisent de ce pays en Autriche. Les loups font de grands ravages dans le quartier de Traun. Le chariot de poste en a été attaqué ; ces animaux s'étant jetés heureusement sur les chevaux avant d'affaillir les passagers, ceux-ci ont eu le tems de s'enfuir ; on est d'autant plus étonné de cet accident, que depuis bien des années, on ne se souvient pas d'avoir vu des loups dans cette contrée.

Un de nos négocians a reçu une lettre très-affligeante de la compagnie privilégiée de Fiume & de Trieste ; en voici la teneur. *Nous sommes dans la plus grande désolation ; hier vers les 11 heures du matin, le feu a pris à l'hôtel de la compagnie ; comme le vent étoit très-impétueux, l'incendie a fait de tels progrès, que malgré les secours*

15. Avril 1785.

607

des militaires & des bourgeois , le bâtiment a été réduit en cendres en peu de tems. On a heureusement eu le tems de sauver tous les registres & papiers d'importance , ainsi que le sucre raffiné qui s'y trouvoit. Par un bonheur singulier le feu n'a pas gagné les six raffineries de la compagnie , qui sont contigues à son hôtel ; on évalue à 40,000 florins les dommages qu'a causé cet incendie : on croit que quelques étincelles échappées des fabriques voisines , & qui se sont portées sur quelques matieres inflammables du bâtiment , ont causé cet embrasement. Des mal-intentionnés ne manqueront pas d'exagérer nos pertes ; mais nous assurons que cet événement n'occasionnera pas la moindre interruption dans nos opérations de commerce.

D'après les représentations qui ont été faites à l'Empereur des dangers qu'il y auroit d'accorder la vie aux chefs des Valaques , Sa M. I. a permis à la justice de procéder dans la forme ordinaire , & ces scélérats ont été roués vifs , de bas en haut , à Carlsbourg , le 28 Février , ensuite écartelés , & leurs membres attachés à des poteaux dans les cantons des Valaques. Horiah fut obligé d'assister à l'exécution de Gloska son lieutenant. On n'apprend pas que l'un ou l'autre ait avoué quelque chose au-delà de ses propres crimes.

BERLIN (le 19 Mars.) Les divers régimens qui se rassemblent tous les printems dans les environs de cette résidence , pour

passer la grande revue devant le Roi, ont reçu ordre d'y être rendus cette fois-ci avant le 13 Mai, par conséquent huit jours plutôt que les années précédentes, pour exécuter préalablement quelques manœuvres avec notre garnison.

Il a déjà été annoncé dans la gazette de cette ville du 12 Octobre de l'année dernière, que la convention, projetée & arrêtée entre les cours de Berlin, de Pétersbourg & de Varsovie, pour accorder les différens, qui s'étoient élevés depuis deux ans entre Sa M. le Roi de Prusse & la ville de Dantzig, avoit été signée le 7 Septembre de la même année à Varsovie par le résident de Sa M. Prussienne de Buchholtz, & l'ambassadeur de l'Impératrice de Russie comte de Stackelberg, en attendant la ratification du conseil & de la ville de Dantzig. Cette ville y opposa alors quelques difficultés par des raisons, qu'il seroit superflu & d'un trop grand détail d'exposer au public, quoiqu'au moyen de cet accommodement par magnanimité & pour la conservation de la dite ville il lui eût été plus accordé, qu'elle n'avoit jamais possédé & qu'elle ne pouvoit demander avec raison. Elle tâcha en particulier de prévenir par ses instances l'envoi de ses députés à la diète de Grodno. Comme elle s'est enfin déterminée à accepter la susdite convention, d'après les intentions, que les cours de Pétersbourg & de Varsovie lui avoient dûment fait connoître, & qu'elle a muni ses députés des pleins-pouvoirs nécessaires à cet effet, la convention

15. Avril 1785.

609

susmentionnée a été signée & scellée le 22 Février de l'année courante à Varsovie par le résident de Sa M. Prussienne de Buchholtz & par le député dantzickois Gralath, en présence de l'ambassadeur impérial de Russie, & ensuite aussi à Dantzic par le second député Weickhmann, auquel on n'a pas voulu faire faire un second voyage à Varsovie pour cet objet. Après cela elle a été pareillement confirmée par Sa M. Prussienne au moyen de la ratification conçue dans la forme ordinaire en date du 8 Mars. La convention, qui a été ainsi conclue proprement le 22 Février, & qui doit différer de celle qui avoit été signée éventuellement le 7 Septembre, suivant les circonstances du tems, dans quelques termes, quoique peu essentiels, est suivant l'original de la teneur suivante.

(Suit la convention que nous avons insérée dans le Journal du 1 Nov. 1784, p. 355).

Lettre du magistrat de Dantzic au Roi, du 11 Janvier 1785.

S I R E ,

C'est avec une humble confiance en la bonté gracieuse de votre Majesté, que nous avons consenti à toutes les prétentions, que Mr. de Buchholtz, ministre de V. M. à Varsovie, nous a proposées, & que nous avons accepté avec la plus vive gratitude les avantages, qu'il a plu à V. M. de nous accorder. Dans la relation étroite, que notre ville a avec les Etats de Sa Majesté, qui l'environnent de toute part, son foible commerce ne sauroit se promettre une existence durable, si votre faveur & votre protection ne lui servoient d'appui inébranlable. D'autant plus heureux nous nous trouvons aujourd'hui après avoir recouru cette faveur si précieuse, dont nous avions

été privés, & par les assurances les plus gracieuses, que nous avons reçues pour notre bien-être futur. En y reposant une entière confiance, nous prenons la liberté de recommander notre ville & son commerce à la bienveillance de Votre Majesté, qui peut faire son bien-être. Nous reconnoissons avec la plus vive gratitude les bontés & les faveurs, que V. M. nous témoignera: & le vœu le plus ardent, que formera notre cœur, sera celui, par lequel nous prierons sans cesse le Tout-Puissant pour votre bonheur inaltérable.

Fait à Dantzic, le 11 Janvier 1785. Les bourgeois-maîtres & conseil de Dantzic.

Réponse du Roi à la lettre du magistrat de
Dantzic.

Il nous est agréable de voir par votre lettre du 11 Janvier, que vous avez enfin résolu d'accepter l'accord, que nous vous avons fait offrir par notre résident de Buchholtz à Varsovie, & de mettre par-là fin à la mésintelligence non nécessaire & extrêmement préjudiciable aux deux parties, qui avoit subsisté jusqu'ici. Vous avez raison de reconnoître, que votre ville, d'après sa position, si elle veut maintenir son bien-être & son commerce, doit entretenir des liaisons mutuelles avec nos Etats, qui l'environnent. Nous avons constamment nourri les mêmes sentimens; & nous avons regardé la prospérité de votre ville & de son commerce comme si essentielle & si utile aussi pour nos Etats, que, sans nous arrêter à des avantages partiels en notre faveur, & sans nous laisser entraîner par un ressentiment, qui ne seroit pas tout-à-fait injuste, à l'égard de la conduite de quelques-uns de vos bourgeois, nous vous avons offert & accordé, de notre propre mouvement & sans des motifs étrangers, des conditions d'accord, par lesquelles nous ne nous relâchons pas peu de la rigueur de nos droits; qui, si vous les pesez avec plus de calme & sans préjugé, vous paroîtront à vous-mêmes plus douces & plus avantageuses, que vous ne pouvez jamais les désirer ni les attendre; & par lesquelles nous avons eu pour but principal, sinon unique, l'équité & les moyens de

15. Avril 1785.

611

concilier les véritables avantages commerciaux de vos citoyens & de nos sujets, qui ne se contrarient en aucune façon, mais que leur nature lie bien plutôt les uns aux autres. Nous espérons, que l'expérience du passé & de l'avenir vous prouvera & vous fera reconnoître de plus en plus ces vérités, & que vous & vos citoyens, par une conduite plus équitable, plus amicale, & qui n'ait pas trop l'intérêt propre pour objet, vous nous fournirez l'occasion & les motifs de vous conserver notre faveur royale & toute l'affection d'un bon voisin.

A Berlin le 17 Janvier 1785.

(Signé)

FRÉDÉRIC.

(Plus bas) Finckenstein. v. Hertzberg.

LIEGE (le 20 Mars.) L'aventure suivante avertit les officiers qui font des recrues, d'user de précaution envers ceux qu'ils ont engagés. Quatre hommes se disant du païs de Stavelo, se présenterent le 15 au matin, au village de Hodi, à un officier recruteur de la légion de Matha pour s'enrôler dans le dit corps, & aiant reçu chacun 4 ducats d'engagement, demanderent à être conduits tout de suite à Maëstricht ; l'officier déféra à leur demande, & accompagné de deux bas-officiers, se mit en marche avec tant de confiance sur la bonne volonté de ses recrues, qu'il donna à l'un d'eux son fusil à porter. Arrivé, vers les 7 heures du soir, dans la montagne de St. Gilles, les quatre scélérats ont tué l'officier, auquel ils ont volé sa montre & sa bourse, & blessé mortellement les deux bas-officiers, qu'on a transportés ici à l'hôpital des étrangers. Un des assassins est actuellement dans nos prisons.

P A Y S - B A S.

ANVERS (le 31 Mars.) Avant-hier le matin Mr. Hirtzinger, chargé d'affaires de la cour de France en l'absence de M^r. le comte d'Andlaw ministre-plénipotentiaire de Sa M. Très-Chrétienne, a reçu un courrier de Versailles avec l'agréable & importante nouvelle que le 27 au soir Sa M. la Reine est accouchée heureusement d'un Prince qui a été nommé duc de Normandie. M^r. Hirtzinger a eu dans la même matinée une audience particulière de Leurs Alteſſes Roïales nos Séréniffimes Gouverneurs-généraux dans laquelle il leur a remis les lettres du Roi par où Sa M. leur notifie cet heureux événement, qui a répandu la joie la plus vive à la cour & dans toute la ville.

Le vendredi-saint, 25 de ce mois, les postes avancés des troupes impériales au delà de St. Philippe, près de Kruyschanz s'aperçurent que les eaux des environs inondés par les Hollandois, commençoient à baisser considérablement ; on apprit le 27 que l'écoulement de ces eaux se continuoît toujours par le moïen des écluses : on ajoute que le commandant de Lillo a déclaré, que c'est par des ordres exprès, qu'il fait faire cet écoulement.

Le gazetier de Leyde a donné une espece de manifeste, mais que les Etats-généraux n'ont pas avoué, contre les Vénitiens, qu'il prétend toujours être responsables des dettes

15. Avril 1785.

613

& faillites de leurs sujets, tandis qu'aucun Etat ne se met plus à son aise pour ces sortes de choses que la Hollande, où il y a même une ville qui est l'asyle d'office de tous les fraudeurs & banqueroutiers. Comme un M^r. Cavalli, ministre de Venise à Naples, avoit recommandé les négocians qui ont manqué aux sieurs Jordan & Chomel, c'est à ce titre que ces derniers s'en prennent à la république. Reste à savoir si une telle recommandation peut fonder une dette d'Etat, si le Souverain est responsable de toutes les recommandations que peut donner un envoyé. Ce qui prévient sur-tout contre le manifeste du gazetier de Leyde, c'est qu'il y a mis en grand caractère quelques paroles de M^r. Cavalli comme une preuve sans réplique des torts des Vénitiens; & que ces paroles néanmoins prouvent tout le contraire de ce qu'il prétend prouver. Les voici. *Si je croïois qu'il fût nécessaire de prendre quelques précautions, ce que pour le présent je crois de trop, je vous le manderois.* Est-ce ainsi que parle un ministre qui se constitue caution au nom de son Souverain ?
— 15 Fév. 1784, p. 304. — 1 Avril 1784, p. 554.

LA HAYE (le 1 Avril.) Le marquis de Verac, ambassadeur de S. M. T. C., a remis à L. H. P. un mémoire spécifique des sommes que les directeurs de la compagnie des Indes-occidentales & les directeurs de la colonie de Berbice doivent à la caisse de marine & des colonies du Roi son maître, pour les objets à eux remis, durant

rant la possession d'Essequibo, de Demerary & de Berbice par les troupes françoises; avec réquisition, que la dite avance montant à 60,535 florins 4 f. 12 deniers, soit acquitée le plutôt possible. — Le chevalier Harris, envoyé extraordinaire de la Grande-Bretagne, a le 21 Mars annoncé son départ par des billets, & doit s'embarquer sur le premier paquebot pour se rendre à Londres. Les uns disent qu'il va chercher son épouse, les autres assignent des raisons politiques à ce voyage. M^r. Gomm, son secretaire, est chargé en son absence des intérêts de la cour britannique, & il en a déjà donné communication au président de L. H. P; ainsi qu'aux ministres étrangers. — Le bruit qui avoit couru que M^r. Berenger remplaceroit à Liege M^r. le marquis de Ste. Croix, ne s'est pas confirmé. — Les Etats généraux ont donné leur réponse au dernier mémoire que l'Impératrice de Russie leur a fait remettre. M^r. de Kalitchof, ministre de cette auguste Souveraine, a fait partir un courier, pour porter cette réponse à sa destination. Le contenu n'en a pas transpiré dans le public.

M^r. le comte de Maillebois, arrivé ici le 19, a été accueilli avec la plus grande distinction par les Etats-généraux, à qui sa première visite a été rendue, ensuite par les Etats de Hollande, & enfin par Mgr. le Prince Statthouder, chez lequel il a dîné. Ce digne militaire, qui a prêté serment aux Etats-généraux en qualité de général d'infanterie au service de la république, a fait

sa visite aux divers logemens des villes. Quoique d'un âge déjà avancé & d'une santé encore foible, sortant (pour ainsi dire) de maladie, M^r. de Maillebois donne déjà des preuves du zèle le plus actif, & l'on ne peut rien ajouter aux qualités affables, qui préviennent au premier abord en sa faveur.

Quoique la contestation, survenue entre l'Empereur & la république, soit encore dans le même état d'indécision, où elle s'est trouvée depuis plus de trois mois, ce qui vient néanmoins d'avoir lieu, relativement aux inondations des polders autrichiens le long de l'Escaut, annonce de part & d'autre des dispositions plus pacifiques qu'hostiles & s'accorde parfaitement avec le juste espoir, que l'on a conçu, de voir ces différens s'accommoder à l'amiable. Voici ce dont il s'agit. Les eaux, avec lesquelles ces inondations ont été formées, par ordre des Etats-généraux pour la défense du païs, sont pour la plûpart des eaux salées, venant de la mer par le moïen du flux : ces eaux ont une qualité très-pernicieuse pour les terrains cultivés, où elles séjournent quelque tems. Les habitans autrichiens des dits endroits aiant fait parvenir au gouvernement-général à Bruxelles leurs vives craintes à cet égard, il a été donné ordre, de la part de Sa M. Impériale, à Mr. le comte de Mercy, son ambassadeur à Paris, de proposer à Mrs. les ambassadeurs de la république, " que L. H. P. voulussent „ bien consentir à l'évacuation de ces eaux, „ dont le séjour prolongé occasionneroit une

„ infaillible ruine aux malheureux habitans ,
„ en promettant , si les Etats avoient cette
„ condescendance , d'y substituer d'abord
„ d'autres eaux douces , tirées de l'intérieur
„ des poldres „. Mrs. les ambassadeurs aiant
expédiée la dite demande à L. H. P. par un
courier exprès , les Etats-généraux se sont
aussi-tôt assemblés extraordinairement & ont
pris à ce sujet une résolution , qu'ils ont ex-
pédiée en réponse à leurs ministres à Paris ,
par un courier , qui est parti jeudi au soir.
Cette résolution porte en substance , “ que
„ L. H. P , desirant témoigner leur déférence
„ aux vues de bienfaisance & d'humanité de
„ Sa M. I. envers ses sujets , & lui donner
„ à connoître le cas qu'elles font du retour
„ de la bonne harmonie , après lequel elles
„ aspirent , consentent à faire évacuer immé-
„ diatement les dites eaux de dessus les ter-
„ res autrichiennes ; que , ne pouvant tou-
„ tefois oublier le soin de leur sûreté , elles
„ demandent l'accomplissement de la proposi-
„ tion faite d'y substituer les eaux douces ,
„ ou bien qu'il leur soit garanti , soit par Sa
„ M. I. même , soit par la voie du ministère
„ de France , que des attaques hostiles n'au-
„ ront point lieu , en attendant , de ce côté-
„ là : que , se confiant dans les intentions
„ droites du gouvernement-général , L. H.
„ P. vont d'abord , sans autre réponse ulté-
„ rieure , donner les ordres nécessaires pour
„ la dite évacuation , espérant que leur
„ prompte déférence facilitera un accommo-
„ dement amical , pour la conclusion duquel

„ la république offre toutes les facilités com-
„ patibles avec son honneur & son exis-
„ tence. „

Quoique le bruit répandu touchant une trahison qui devoit mettre Maëstricht entre les mains des Impériaux, paroisse destitué de tout fondement ; il est vrai cependant que M^r. Tulling Oldeng Barnevel, avocat fiscal de la généralité, qui y a été envoyé par L. H. P. pour faire des recherches sur les soupçons d'une correspondance contraire aux intérêts de l'Etat, a fait arrêter en sa maison M^r. van der Slype, vice-grand-maire de la dite ville, qui y est gardé par deux officiers & quarante soldats.

Le 18 du mois dernier, cinq des païsans, arrêtés pour cause de révolte, ont reçu une punition exemplaire. Trois ont été fouettés, ayant un écriteau qui les flétrissoit comme *séditieux* ; & les deux autres ont dû paroître sur l'échafaud. Une exécution semblable doit avoir lieu à Delft au premier jour ; il est à croire que de tels exemples rétabliront entièrement la tranquillité publique. Mais si cette précieuse tranquillité paroît se raffermir dans la province de Hollande, elle est terriblement troublée dans celle d'Utrecht ; la partie remuante de la bourgeoisie paroît fermement décidée à ne regarder comme membres de la régence que ceux qu'elle approuvera, & tout cela se fait au moyen d'attroupemens qui inquietent beaucoup les Etats de la dite province.

F R A N C E.

VERSAILLES (*le 31 Mars.*) La Reine est accouchée très-heureusement le 27, à sept heures moins cinq minutes du soir, d'un prince qui est très-bien portant. Ce prince, que le Roi a nommé Louis-Charles, & titré duc de Normandie, a été baptisé le même jour à huit heures & demie du soir. La santé de la Reine est aussi bonne que son état le permet.

M^r. le duc de Chartres est de retour de Londres depuis le 23 au soir. Ce prince a paru le 24 à Longchamp.

PARIS (*le 30 Mars.*) Il vient de paroître une ordonnance du Roi, en date du 1 Janvier, *concernant l'institution du mérite militaire.* " Sa Majesté, desirant concourir
 „ à la perfection de cette institution du feu
 „ Roi en faveur des officiers de ses troupes
 „ dans des pays, où la religion protestante
 „ est établie, a ordonné, qu'il sera acquis
 „ par le ministre de la guerre, avec les
 „ fonds désignés par Sa Majesté, 32,000 li-
 „ vres de rentes sur les revenus du Roi, au
 „ profit de cet établissement : elle sera répar-
 „ tie : quatre mille livres pour chacun des
 „ deux Grands-Croix, & 3000 pour chacun
 „ des quatre Commandeurs créés par l'or-
 „ donnance du 10 Mars 1759, & le surplus
 „ en pensions de chevaliers, qui ne pour-
 „ ront excéder 800 livres, ni être au-dessous
 „ de 200. Les Grands-Croix & Comman-
 „ deurs,

„ deus , qui excèdent le nombre fixé par
 „ l'ordonnance susdite , n'étant que furnu-
 „ méraires , ne pourront prétendre à la pen-
 „ sion affectée à ces dignités : Sa M. admet
 „ cependant les premiers à la jouissance de
 „ la pension créée pour les Commandeurs ;
 „ & , à l'égard des seconds , ils n'y parvien-
 „ dront qu'à mesure qu'il y en aura de va-
 „ cantes. L'intention de Sa M. est de ne pas
 „ remplacer les Grands-Croix & Comman-
 „ deurs furnuméraires , & de rendre à la por-
 „ tion , destinée aux pensions des chevaliers ,
 „ celles de Commandeurs , qu'elle veut bien
 „ accorder aux Grands-Croix furnuméraires ,
 „ &c. „

Le gouvernement n'a pas voulu permettre ici la vente de l'ouvrage que le comte de Mirabeau a publié sous le titre de : *Doutes sur la liberté de l'Escaut réclamée par l'Empereur*. On assure que l'auteur y a pris trop de véhémence & d'aigreur pour que le gouvernement puisse en tolérer la circulation.

Il est décidé que M^r. Séguier renonce à ses fonctions d'avocat-général , qui passent à M^r. Hernault de Sechelles , jeune orateur qui s'étoit déjà distingué au Châtelet. — M^r. d'Aligre premier président abandonne sa place à M^r. le président Saron. M^r. d'Ormesson qui devoit l'obtenir , demande aussi sa retraite. M^r. Joly de Fleury , avocat-général , devient procureur-général à la place de son oncle , qui se retire à cause de son grand âge. — Le 25 de ce mois on a inhumé le duc de Mont-

pesat & le duc de Bouteville , l'un à St. Sulpice & l'autre à St. Paul. Le premier étoit âgé de 90 ans.

D'après la convention , faite entre notre cour & le cabinet de St. James par M^r. de Launay , les Anglois ne garderont dans l'Inde que trois ou quatre vaisseaux de guerre. Ainsi l'on va expédier de notre côté des ordres , pour rappeler la plus grande partie de notre escadre & ceux de nos régimens , qui ont le plus souffert pendant la guerre. — On assure que le duc de Dorset vient de mettre la dernière main à un arrangement des plus desirés & des plus utiles au bien général des deux nations. Les personnes qui pour crime se réfugient d'un país dans l'autre , pour s'y mettre à l'abri des punitions que les loix leur infligeroient , seront , d'après ce nouvel arrangement , rendues de part & d'autre , aussitôt qu'elles auront été réclamées : la police des deux royaumes sera tenue à accorder son assistance en pareil cas , pour s'assurer de la personne des malfaiteurs dénoncés.

M^r. de Machault , évêque d'Amiens , ayant fait refuser la sépulture à M^r. de Crequi Canapale , inhumé dans son jardin , les parens du défunt , mort très-vieux en Picardie , intentent un procès au curé , qui a obéi à son évêque , & veulent le contraindre à recevoir dans son église les cendres du décédé , qui , dans ses derniers momens a refusé les secours de l'Eglise , & qui , pendant le grand nombre d'années de sa vie cynique , au milieu de ses vassaux , ne leur a jamais donné aucun

exemple de piété. Ce seigneur portoit une barbe très-longue, son sabre lui pendoit en bandoulière; & son costume ressembloit beaucoup à celui des Grecs. (a)

Le ministre de la marine vient de recevoir la fâcheuse nouvelle que le *Pendant*, vaisseau de 74 canons, en station dans l'Inde, & monté par M^r. de Beynier, a été jeté à la côte, & brisé par l'impétuosité de l'officier de quartier. M^r. de Beynier étoit alors entré Goudelour & St. David. Il avoit recommandé à cet officier de se tenir à dix brasses d'eau. Ce téméraire se hazarda à 6 & 4; de manière qu'il ne put éviter la côte, lorsqu'il reconnut le danger qu'il affrontoit. On a sauvé l'équipage, les agrets & les principales provisions du vaisseau. Cette nouvelle a été apportée par la frégate angloise la *Junon*, qui avoit pris à son bord un officier français.

Nos Dames sont défolées; Mad. Bertin, cette fameuse marchande de mode, part pour Pétersbourg, où on lui fait de grands avantages.

(a) Le prédécesseur de Mr. de Machault, Mr. de la Motte d'Orléans, a eu un procès tout semblable. Condamné en première instance, il gagna au parlement, qui fit exhumer le corps. Voyez les *mémoires* qui viennent de paroître, t. 2, p. 372. C'est une chose étrange que les efforts du parti philosophique pour assurer à leurs partisans les honneurs de la sépulture chrétienne. On diroit qu'ils sont bien persuadés que l'impiété flétrit jusqu'aux cadavres. Que n'ont-ils pas imaginé pour enterrer le squelette de leur chef dans une église? 1 Sept. 1783, p. 9.

tages. Jamais ambassadeur n'aura été attendu avec tant d'impatience, ni mieux recommandé. Son absence fera d'un an. Mad. Bertin a trouvé dans son industrie la pierre philosophale; on peut en juger par le profit immense qu'elle a fait sur la corbeille de mariage de l'Infante de Portugal, qu'on évalue à 100,000 francs.

Extrait du *Courier du Bas-Rhin* n°. 25 p. 202. “ Le Sr. de Beaumarchais sortit de
 „ St. Lazare, ainsi que nous l'avons annoncé,
 „ la nuit du dimanche au lundi. On prétend
 „ qu'il fit quelques difficultés de retourner
 „ chez lui, ne se trouvant pas assez puni,
 „ s'il étoit coupable, & trop s'il ne l'étoit
 „ pas; mais on parvint à lui faire entendre
 „ qu'il ne devoit pas chicaner, encore moins
 „ plaisanter sur les ordres qui lui étoient por-
 „ tés; & il se hâta de quitter sa prison. De-
 „ puis qu'il en est sorti, sa rue ne se désem-
 „ plit pas de carrosses des gens qui vont le
 „ voir: c'est ce que desiré Beaumarchais;
 „ pourvu qu'il occupe le public, peu lui im-
 „ porte que ce soit en bien ou en mal: il
 „ est dans ce moment occupé à se justifier
 „ des torts qu'on a pu lui reprocher, & il
 „ écrit lettres sur lettres, & sur tout force
 „ mémoires. „

A la clôture du théâtre françois qui s'est faite le 12, un des acteurs a prononcé un compliment dont la fin est digne d'attention: *De toute part, dit-il, des cris inquiétans se font entendre; on se plaint de la décadence du goût, du dépérissement de l'art dramatique.*

que, de la foiblesse des talens. “ Sans doute
„ (ajouté le périodiste que nous venons de
„ citer) on se plaint de la décadence du
„ goût, & rien ne l'atteste mieux que ces
„ applaudissemens effrénés, ces cris tumultueux
„ & fanatiques pour des productions
„ éphémères qui périssent malgré les *bravo*
„ d'une jeunesse présomptueuse, qui s'érige
„ en juge, lorsqu'elle ne devrait chercher
„ qu'à s'instruire; on se plaint avec bien plus
„ de raison encore des indécences, de ces
„ plattes obscénités &c. Seroit-il donc vrai
„ que les mœurs d'une nation telle que la
„ nôtre pussent être publiquement & impunément
„ insultées? „

NOUVELLES DIVERSES.

Selon les nouvelles de Vienne le cardinal-archevêque, comte de Migazzi, étoit à l'extrémité, & on parloit du cardinal Herzan pour le remplacer. — Il s'est manifesté à Neaux dans le duché de Limbourg une épidémie occasionnée par le passage des troupes, qui a fait quelques progrès & dont plusieurs personnes sont mortes, entr'autres 8 Capucins dont la maison avoit servi d'hôpital aux soldats malades. Le gouvernement de Bruxelles vient de publier un avis fort détaillé touchant la nature de cette maladie & la manière de la gouverner. — Les lettres de Paris marquent que Mr. le duc d'Aiguillon se promenant le 26 Mars à cheval sur le boulevard, a été frappé d'un accès de goutte seréine, qui l'a privé sur le champ de l'usage de la vue; & que le prince de ** allant comme la foudre dans son cabriolet, a écrasé un enfant de famille, qui est mort quelques heures après. Il arrive tous les jours de pareils accidens, & il seroit tems de mettre un frein

à la manie d'arpenter Paris avec tant de rapidité dans les cabriolets. Assurément ces coureurs n'ont pas des affaires pressées, ils vont ainsi le matin pour visiter les courtisanes, pour déjeuner, ou pour acheter des colifichets. — *Extrait d'une lettre de Pétersbourg (le 8 Mars)* « Les nouvelles reçues de la Georgie & d'Astracan, nous apprennent que nous sommes menacés de quelques incursions des hordes vagabondes de la Grande-Tartarie, qui paroissent en vouloir à la Russie depuis qu'elle a fait la conquête de la Petite-Tartarie, dont ils ont toujours regardé les habitans comme leurs freres. Les Tartares Usbecks, réunis aux Turcomans qui habitent entre le mont Taurus & le Caucase se sont assemblés pour délibérer de quel côté ils feroient leurs invasions au printems : leurs chefs semblent avoir choisi à cet effet les campagnes fertiles arrosées par le Volga ; après avoir ravagé celles de la Georgie, dont les princes sont devenus les objets de leur haine, depuis qu'ils se sont soumis à la Russie. Le Sultan de Samarcande a envoyé des émissaires dans la Petite-Bulgarie, pour engager les chefs de cette nation féroce, à se porter sur nos terres hyperboréennes, tandis qu'il s'avanceroit à la tête de 300 mille hommes du côté de la mer caspienne. Ces nouvelles alarmantes ont donné lieu à un conseil secret, où il a été résolu de faire passer de ce côté les troupes qu'on destinoit pour l'Europe. »

M O R T S.

Son Exc. Antoine de Colloredo, comte du saint Empire-romain, feldmaréchal au service de Sa M. I., capitaine de la garde noble allemande, & chef-directeur de l'académie militaire thérésienne, est mort à Vienne, le 17 Mars, dans la 77^e. année de son âge, après en avoir employé 56 au service de l'auguste Maison d'Autriche. L'illustre défunt avoit été nommé colonel en 1737, général-major en 1742, propriétaire d'un régiment d'infanterie

15. Avril 1785.

625

en 1744, conseiller intime & lieutenant-feld-maréchal en 1749, général d'artillerie en 1752, capitaine des gardes en 1756, feldmaréchal en 1760, & chef-directeur de l'académie thé-résienne en 1766. Ses talens & ses vertus le font généralement regretter.

Son Exc. Mr. Frédéric-Christophe de Saldern, lieutenant-général, gouverneur de la ville & forteresse de Magdebourg, chef d'un régiment d'infanterie, chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir &c, est mort à Magdebourg, le 14 Mars, d'une attaque d'apoplexie, dans la 65^e. année de son âge.

Mr. le baron de Collembach, chargé d'affaires de Sa M. l'Empereur auprès du Roi de Dannemarck, est mort à Copenhague, à l'âge de 32 ans.

On écrit de Vienne, que Mr. le général-major Léopold de Bracht y est mort le 5 Mars, dans la 65^e. année de son âge, après en avoir passé 46 au service de Sa M. Impériale.

Mr. Claude-François-Xavier Millot, prêtre du diocèse de Belançon, de l'académie françoise, précepteur de S. A. S. Mgr. le duc d'Enghien, est mort à Paris (*Nous en parlerons plus amplement un des ordinaires suivans*).

Marguerite-Benoit de Blemont, née à Limoges le 31 Janvier 1684, y est décédée le 15 Février 1785, âgée de 101 ans & 15 jours. Elle avoit passé toute sa vie dans la plus grande dévotion, jeûnant au pain & à l'eau; & couchant sur la paille; elle n'a perdu l'usage de sa raison que deux jours avant sa mort.

Jeanne Lavalade, veuve de Jacques Chazelle, laboureur, habitant de la ville de St. Fermo en Bazadois, est morte le 2 Mars âgée de 105 ans, sans avoir éprouvé la moindre infirmité pendant le cours d'une si longue vie.

Lettre de l'abbé de F. à Mrs. les auteurs du Journal encyclopédique.

Messieurs, je dois vous savoir gré de

l'équité & de la prudence avec laquelle vous vous êtes interdit toute espece de jugement sur le libelle qu'un correspondant de Liege

* J. enc.
15 Février
1785. p. 177.

vous a adressé contre moi *. Mais vous n'aurez pas à vous louer de l'équité de ce correspondant anonyme, quand vous saurez qu'il vous a adressé un misérable réchauffé de la *gazette ecclésiastique*, que les dévots du diacre Paris (car il y en a dans ce pays) ont imprimé & réimprimé, distribué sous le manteau, glissé sous les portes des maisons dans le silence de la nuit; & cela depuis plus d'un an, sans qu'aucun écrivain périodique ait daigné répéter cette infamie *.

* 15 Janv.
1785. p. 155.
— 1 Déc.
1784. p. 555.
&c.

Je suis fâché par la considération particuliere que j'ai pour les rédacteurs de plusieurs articles de votre journal parfaitement assortis aux bons principes, que vous aïez été les premiers & seuls dupes de cette petite intrigue de secte, & d'une mauvaise foi que vous apprécierez sans peine en jettant un coup d'œil sur les pieces ci-jointes. Je crois que jamais vous n'avez grossi votre journal des calomnies du *scélerat obscur*, pour me servir du mot de d'Alembert, d'un *fourbe*, d'un *imposteur*, d'un *calomniateur décidé*, pour m'exprimer avec un des plus grands prélats de la France; & que vous êtes bien décidés à n'en jamais faire usage. En conséquence défiez-vous de quelques cénobites de Liege, qui ne font pas d'autres lectures, & ne sauroient vous communiquer autre chose.

Quant à D. Chaudon & ses coopérateurs; si j'en juge par leur silence, je dois croire

15. *Avril* 1785.

627

qu'ils ont eu l'honnêteté d'approuver la réponse que je leur ai faite, & dont je vous envoie une copie. Je ne me suis pas plus emparé de leur travail, qu'eux de celui de Moreri, de Lavocat &c. J'ai même prouvé, que dans l'occasion ils m'avoient pillé comme beaucoup d'autres; mais je n'ai garde de leur en vouloir du mal. Il n'y a que ces Messieurs qui se sont plaints. A les entendre on eût dit que mon édition avoit dévoré la leur; tandis que mon imprimeur & moi nous ne murmurons contre personne & que nous souhaitons du bonheur à tout le monde.

Vous m'obligerez d'insérer ma lettre dans votre journal; ce sera une nouvelle preuve de *Péquité* que je n'ai aucune répugnance de vous supposer & dont j'ai déjà reçu des preuves. Si cela vous attiroit quelque mauvais compliment de la part d'un de nos miraculés de St. Médard, qui osât se nommer, je m'offre, afin que vos occupations ne soient pas troublées, de vous servir de secrétaire pour la réponse. Je suis &c.

L. le 3 *Avril* 1785.

F. X. de Feller.



J'apprends que le R. P. T. de St. Adam toujours mécontent de moi, refuse constamment de discuter la petite controverse qui s'est glissée entre nous, comme je le lui ai offert, dans une langue généralement connue & plus usitée dans ces sortes de discussions que la teutonique *. Quant à la langue, il a bien voulu changer d'avis, & s'est décidé

* 1 *Fév.*

1785. p. 230.

pour la françoise ; mais il ne veut plus entendre parler de moi : il s'est adressé aux journalistes de Liege, & leur a demandé justice contre un homme qui ose croire qu'avant Luther & Calvin, on entendoit les Livres saints parmi les Chrétiens (a). Nous verrons ce que ces Messieurs nous diront contre cette opinion & quelques autres de ce genre ; comment ils nous expliqueront la ruine toute naturelle de Sodome ; & sur-tout s'ils sauront nous intéresser par *les amours de Ninon Lenclos*, & autres anecdotes parfaitement assorties à une thèse théologique. En attendant que leur diatribe me parvienne, & que je puisse en apprécier les détails, je prie le public de suspendre son jugement sur l'exactitude de leurs assertions. L'expérience du passé me donne quelque prétention sur l'avenir. On les a vu trois fois, sans avoir été offensés en aucune manière, s'élancer sur moi avec une roideur qui devoit m'emporter

(a) Le révérend Pere est d'un autre avis, comme nous l'avons vu, 15 Octobre 1784, p. 260. J'ai en main non-seulement sa thèse, mais deux petites brochures publiées pour sa défense dont j'ai déjà dit un mot *. Je fais l'Allemand, je ne suis pas totalement privé des yeux ; il seroit singulier que les périodistes de Liege y eussent vu autre chose que moi. Du reste cette bruiante & galante thèse a été beaucoup mieux réfutée que je ne l'ai fait, par Mr. Daniel Ries, professeur en théologie à Mayence. Les principes généraux, sûrs, évidens, excellemment catholiques, que ce savant établit sur l'explication des Livres saints, sont le tombeau des révélations du R. P. T. de St. A. — 1 Janv. 1785, p. 22.

* 1 Fév.
1785. p. 229.
— 15 Mars
p. 421.

porter bientôt hors de l'espace du monde littéraire; mais, en intéressant sans doute leur humanité, mes raisons ont toujours produit un calme parfait. Le dernier a duré plus de 2 ans: depuis Janvier 1777 jusqu'en Avril 1785. Espérons que la douce sensibilité qui caractérise les savans de ce siècle, ne permettra pas que les choses soient poussées plus loin qu'il ne faut. Ce qu'il y a de plus vraisemblable (à moins que quelque événement ne trouble leurs usages), c'est que Messieurs de Liege ne répéteront pas la réponse que je leur ferai; & par-là même la guerre ne peut durer. Leur pacifique système s'est toujours borné à des attaques lestes & imprévues, & s'est constamment refusé à les soutenir. (a)



J'ai reçu les lettres de Vi. de Br. de Na. & de Ma. où l'on m'invite à ne pas laisser subsister sans désaveu les calomnies atroces accumulées contre moi dans deux écrits périodiques de Liege *. J'ai fait & je ferai encore à cet égard les démarches convenables, * 15 Mars
p. 468.
mais l'on ne doit pas être surpris, si malgré les espérances que j'avois conçues d'abord, je n'obtiens point cette satisfaction. Puisque

(a) Voyez les Journ. du 1 Janv. 1776, p. 30. — 15 Janv. 1776, p. 108. — 15 Février 1777, p. 237. Ce dernier article peut servir à apprécier d'avance toutes les honnêtetés que ces Messieurs jugeront à propos de me dire.

l'homme qui m'a barbouillé ainsi de sa propre infamie, est le même qui a inséré dans un autre *journal de Liege* une diatribe de 13 pages contre les dogmes fondamentaux du christianisme, & sur-tout contre la Divinité de Jesus-Christ, fruit de la corruption & des ténèbres ; sans que ni le consistoire, ni le chapitre cathédral qui dans ce moment tenoit les rênes du gouvernement, aient pu en obtenir une rétractation ; quoique le cri général des Catholiques, les loix de l'Empire germanique qui proscrivent sévèrement le Socinianisme, & l'exemple tout récent de l'Empereur qui ne tolere que les trois religions autorisées par le traité de Westphalie &c, fussent parfaitement d'accord avec l'autorité locale. Le tout aboutit à faire couvrir de ridicule le censeur & autres personnes respectables qu'on appelloit de *bonnes ames*, & à prôner l'auteur antichrétien avec plus de morgue. Après cela on ne s'étonnera pas si, avec le peu de crédit que j'ai dans le monde, je suis dans le cas d'entendre : *Pauvre plaideur, prenez patience*. Triste & décourageante sentence, contre laquelle je lutterai de mon mieux ; l'avenir seul m'apprendra avec quel succès.

* *Ibid.*
Juin, p. 404.

Dans le dernier Journal, p. 482, l. 15 faie, lisez fait. — *Ibid.* l. 16 nature, lisez nature. — Comme depuis deux ordinaires on a distribué quelques exemplaires dont les pages étoient à peine lisibles, ceux qui ont reçu ces exemplaires, peuvent les rendre, on leur en donnera d'autres.

T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature
depuis le 1^{er} Janvier 1785.

<i>A Brégé de la vie des Saints , pour tous les jours de l'année ; avec des réflexions & prières à la fin de chaque vie , & des instructions sur les dimanches & fêtes mobiles.</i>	15. Février. Page 256
<i>Aérostaf prétendu de Zabidos.</i>	1. Février. 227
<i>Almanach de Gotha contenant diverses connoissances curieuses & utiles pour l'année 1785.</i>	1. Février. 169
<i>Ami (l') de la santé , ouvrage où l'on donne les moyens sûrs de remédier promptement aux différens accidens qui menacent la vie , tels que ceux qui sont causés par les poisons , les vapeurs vénéneuses , &c.</i>	15. Janvier. 105
<i>A Mr. de L. professeur en poésie & chanoine de St. Germain , au jour de sa possession.</i>	1. Mars. 336
<i>Amusemens physiques , & différentes expériences divertissantes , composées & exécutées tant à Paris que dans les diverses cours de l'Europe. Par le Sr. Joseph Pinetti , &c.</i>	1. Mars. 326
<i>Anzeige einer Mainzer Monatschrift von geistlichen Sachen.</i>	15. Janvier. 108
<i>Art (l') de vérifier les dates des faits historiques , des chartes , des chroniques & autres anciens monumens , depuis la naissance de Notre-Seigneur.</i>	15. Février. 241
<i>Avis touchant les rapports de la partie littéraire & de la partie historique de ce Journal.</i>	1. Avril. 503
<i>Aux riches. Vers de Mr. Guichard.</i>	1. Mars. 342
<i>Brief eines Eothringer, Pfarrherrn an einen über-</i> T t rheinischen	

rhénischen Priester über die Streitlehre. *Lettre d'un curé de Lorraine sur la controverse.*
15. Février. Page 261

Campagne du Roi de Prusse, de 1778 à 1779 &c.
15. Janvier. 102

Carmina latina illustrissimi Spiritus Flechierii, Episcopi Nemausensis, nunc primum seorsim edita, & ad fidem primorum exemplarium castigata. In usum scholarum. Recensuit & præfatus est Jos. Ant. Weissenbach. 1. Mars. 328

Carmina latina Hortensii Mauri, nunc primum seorsim emissâ. In usum scholarum. Collegit, recensuit, ordine temporum cõgessit, præfatione, notisque adjectis illustravit Jos. Ant. Weissenbach. 1. Mars. 329

Carminum libri tres conscripti a Cl. Paulo Marko de Kerek-Gede, ex Societate Jesu &c. Adjecta est Ode, quæ non habetur in editione Tyrnavienti. In usum scholarum. 1. Mars. 333

Certitude des principes de la religion, contre les nouveaux efforts des incrédules, par Mr. l'abbé Regnier, &c. 15. Février. 237

Clergé (le) des cathédrales, centre du presbytère des églises. 15. Mars. 405

Colere (la) de Xantippe, ou l'édit de deux femmes : poëme dramatique. 15. Janvier. 96

Collection universelle des mémoires particuliers, concernant l'histoire de France. Prospectus. 1. Février. 173

Confusione dell' esame del christianismo &c. Ou réfutation de l'examen du christianisme d'Edouard Gibbon, par Nicolas Spedalieri. 15. Janvier. 98

Consolation (la) du chrétien malade & mourant, &c. 15. Janvier. 101

Cristallographie, ou description des formes propres à tous les corps du regne minéral, dans l'état de combinaison saline, pierreuse ou métallique, avec figures & tableaux synoptiques de tous les cristaux connus; par Mr. Romé de Lisse. 15. Janvier. 31

De l'état religieux; par Mr. l'abbé de Bonnefoi,

<i>foi, & Mr. l'abbé Bernard, &c.</i>	15. Mars.	
		Page 407
<i>De præclaro sanitatis præsidio.</i>	1. Mars.	376
<i>Des mœurs & de leur influence sur la prospérité ou la décadence des empires &c; par Mr. l'abbé Soulavie, &c.</i>	15. Mars.	393
<i>Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique & littéral de la Bible; par D. Calmet. Nouv. édit. &c, par Mr. l'abbé Rondet.</i>	1. Avril.	492
<i>Dictionnaire de la Bible, par l'abbé Barral.</i>	1. Avril.	493
<i>Différence du courage & de la fureur.</i>	15. Mars.	443
<i>Discours sur cette question: L'art de la navigation a-t-il été plus nuisible qu'utile?</i>	15. Mars.	397
<i>Elémens de philosophie en cinq parties, &c; par Mr. Migeot, chanoine de Rheims.</i>	1. Avril.	483
<i>Eloge funebre du vénérable Benoît-Joseph Labre, par le R. P. R.</i>	1. Avril.	488
<i>Erafte ou l'ami de la jeunesse, entretiens familiers, &c. Par Mr. Filassier.</i>	1. Février.	166
<i>Essai sur l'histoire de l'Ordre Teutonique, par un chevalier de l'Ordre.</i>	1. Janvier.	3
<i>Essais sur les eaux aux jambes des chevaux, &c. Item sur le cornage & sifflages des chevaux; par Mr. Huzard.</i>	15. Février.	258
<i>Extrait d'une lettre de Mr. de Solmon, &c, contenant des vues utiles aux agriculteurs des Ardennes.</i>	1. Mars.	338
<i>Gründliche Vertheidigung u. Apologie raisonnée des peres & meres, catéchistes & prédicateurs de la ville impériale d'Ausbourg.</i>	1. Avril.	494
<i>Hemus & Rhodope. Fable.</i>	1. Mars.	341
<i>Histoire de l'Eglise gallicane, depuis l'établissement de la religion jusqu'à l'an 1559.</i>	1. Janvier.	30
<i>Histoire de Stanislas premier, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; par Mr. l'abbé</i>		

<i>Jésus-Christ par sa tolérance le modele des législateurs.</i> 1. Février.	171
<i>Influence (l') de Fermat sur son siècle, relativement aux progrès de la haute géométrie & du calcul, & l'avantage que les mathématiques ont retiré depuis & peuvent retirer encore de ses ouvrages, &c ; par Mr. l'abbé Genty, &c.</i> 15. Mars.	416
<i>Inscriptions pour les pompes à feu.</i> 15. Mars.	445
<i>Instruction (la premiere) rendue facile & agréable aux enfans, ou l'art de lire & d'orthographier promptement par le mécanisme du bureau typographique, formé de diverses combinaisons qui rendent tous les sens naturels de la langue.</i> 1. Janvier.	29
<i>Instructions familières pour les dimanches & fêtes de l'année, par l'auteur des O de l'Avent & des Béatitudes.</i> 15. Mars.	404
<i>Jugemens divers sur l'Encyclopédie.</i> 15. Février.	261
<i>Le corbeau & l'abeille. Fable.</i> 15 Janvier.	100
<i>Lettre sur un livre à prières attribué au Pape Pie VI.</i> 1. Janvier.	31
<i>Lettre intéressante sur la servitude des Nègres.</i> 1. Janvier.	73
<i>Lettre d'un voyageur, contenant différentes anecdotes touchant J. J. R.</i> 15 Janvier.	105
<i>Lettres diverses sur le ministère de Pombal, & la mauvaise foi du gazetier de Leyde.</i> 15. Janvier.	132
<i>Lettre à l'auteur de la FEUILLE DU JOUR.</i> 15. Janvier.	155
<i>Lettre à l'auteur du Journal sur un point de critique touchant St. Clément d'Alexandrie ; & la réponse de l'auteur.</i> 1. Février.	186
<i>Lettre de Charlevoix sur l'exploitation de la houille.</i> 1. Février.	217
<i>Lettre d'un citoyen de Luxembourg touchant un article du journal politique de Liege.</i> 1. Février.	231

<i>Lettre sur le canal de Lulay, espece de cloaque léthifere de Liege.</i>	1. Février.	Page 233.
<i>Lettre à l'auteur du Journal sur la prodigieuse multitude de gens de lettres.</i>	1. Mars.	343
<i>Lettre du R. P. T. de St. A. à l'auteur du Journal.</i>	15. Mars.	429
<i>Lettre sur la prétendue bienfaisance des animaux.</i>	1. Avril.	500
<i>Lettres sur les propriétés du diamant.</i>	1. Avril.	501
<i>Lettre d'un officier général à un magistrat du premier ordre sur divers articles de l'Ency- clopédie méthodique.</i>	15. Avril.	575
<i>L'Homme, par Mr. Feutry.</i>	15. Janvier.	109
<i>Livres (les) classiques de l'empire de la Chine, recueillis par le P. Noël, traduits en fran- çois. & précédés d'observations sur l'origine, la nature & les effets de la philosophie mo- rale & politique de cet empire. Par Mr. Plu- quet.</i>	15. Février.	259
<i>Mandement de l'archevêque de Paris, donné à l'entrée du carême.</i>	15. Mars.	453
<i>Maraîs pontins, divers efforts pour les dessécher.</i>	1. Mars.	356
<i>Mariage de Figaro, ou la folle journée.</i>	15. Jan- vier.	150
<i>— Idem.</i>	15. Février.	282
		& 303
<i>Mémoires du baron de Tott, sur les Turcs & les Tartares.</i>	1. Avril.	475
<i>— Idem. Second extrait.</i>	15. Avril.	553
<i>Méthode nouvelle pour apprendre parfaitement les règles du plain-chant & de la psalmodie, avec des Messes & autres ouvrages en plain- chant figuré & musical, à voix seule & en partie, à l'usage des paroisses & des commu- nautés religieuses, &c.</i>	15. Janvier.	104
<i>Moyen de perfectionner l'éducation des femmes.</i>	15. Mars.	418
<i>Morale (la) de l'adolescence. Par Mr. D. E. maître privilégié &c. à Utrecht.</i>	1. Février.	164
<i>Notices diverses touchant les Valaques.</i>	1. Jan- vier.	54

— Idem. 15. Janvier.	Page 138
— Idem. 1. Février.	209
<i>Notice historique de Mr. le Franc.</i> 15. Février.	307
— Idem, de François Bardon. 1. Mars.	389
<i>Note sur un passage d'Eusebe mal traduit par</i> <i>Rufin.</i> 15. Mars.	422
<i>Nouveaux principes de physique, &c ; par Mr.</i> <i>Carra. Tome IV.</i> 1. Avril.	495
<i>Nymphé (la) de l'Amstel, députée par les Etats-</i> <i>généraux à la recherche de la liberté.</i> 15.	567
Avril.	

Observation importante sur le sacerdoce de l'E-
glise catholique. 1. Mars. 383

Observations sur le gouvernement des Etats-unis
de l'Amérique. 15. Mars. 397

Ordonnance de l'Electeur de Mayence contre
la pluralité des bénéfices. 1. Mars. 369

Patuzzi, (R. P. Vincentii) Ordinis Prædica-
torum, SS. theologiæ professoris, instructio
circa doctrinam de indulgentiis ; &c. 1. Fé-
vrier. 167

Plante aérienne. 15. Février. 301

Portraits de Horiah & de Kloischka. 15. Mars. 442

Précis de diverses lettres sur une question phy-
sico-théologique. 1. Avril. 498

Prophète prétendue de Regiomontanus. 1. Avril. 531

Quid conferant linguæ orientales in systemate
Catholicorum ad exegesis Scripturæ sacræ &c.
Dissertation sur l'usage que les Catholiques
peuvent faire des langues orientales dans l'ex-
plication de l'Ecriture sainte. Par Mr. Da-
niel Ries, &c. 1. Janvier. 22

Réflexions & objections sur l'ouvrage intitulé :
Caius Igula ou l'Empereur Caius César Cali-
gula. 1. Janvier. 27

Réflexions diverses sur les défrichemens & la
division des formes. 1. Février. 176

*Réfutation des calomnies publiées contre l'auteur
par les journalistes de Liege.* 15. Mars. Page 468

Remarques touchant la torture. 15. Janvier. 128

Réponse à Dom Chais sur divers articles. 1. Janvier. 77

Réponse à un prétendu théologien de Cologne.
1. Février. 229

*Roberti Lowth, olim poëtices in Academiâ
Oxonienti prælectoris, nunc Episcopi Lon-
dinenfis, carmina latina. In usum scholarum.*
1. Mars. 330

*Saint Louis, Roi de France, justifié par lui-
même, au sujet des Croisades.* 1. Avril. 439

*Selecta veterum & recentiorum Poëtarum car-
mina. In gratiam litteratæ juventutis.* 1. Mars.
328

*Sermons de Mr. Hugh Blair, &c. Traduits de
l'anglois, sur la onzième édition, par M. B.
S. Frossard &c.* 1. Mars. 334

*Sermons ou discours pour les dimanches & fêtes
de l'Avent, du Carême, &c; par Mr. Beau-
rier.* 1. Avril. 495

*Storia filosofica del prégiudizio &c. Histoire
philosophique du préjugé.* 1. Février. 168

*Tractatus medico-politicus de dysenteria in ge-
nere, authore J. C. Jacobs, &c.* 15. Mars.
406

*Veritas in lucem prolata &c, Vérité mise au
jour contre les incrédules & les philosophes
modernes. Seconde édition, &c.* 15. Janvier. 99

*Vers sur la convalescence de Mr. le baron de
Juigné.* 1. Avril. 498

*Vie de Michel de Ruiters, lieutenant-amiral gé-
néral de Hollande & de West-Frise; par Mr.
Richer, &c.* 1. Avril. 496

Vie du maréchal de Tourville, par Mr. Richer.
1. Avril. 497

*Vita Christi & concordia Evangelistarum. Vie
de Jesus-Christ tirée des quatre Evangelistes &
mise en ordre chronologique par Mr. l'abbé
S. F. Dutour.* 1. Avril. 491

Borboth (der letzte) des neuen Heidenthums etc.
Le dernier avant-coureur du nouveau paganisme. 15. Janvier. Page 103

Voyages & aventures de Robinson Crusœ. Nouvelle édition etc., augmentée de l'histoire d'Alexandre Selkirck, dans l'isle de Juan-Fernandez. 1. Février. 159

TABLE.

TURQUIE.	{	Constantinople.	585
		Tanger.	586
		Alger.	587
RUSSIE.	(	Petersbourg.	587
POLOGNE.	(	Varsovie.	588
ESPAGNE.	(	Madrid.	591
	(	Cadix.	592
PORTUGAL.	(	Lisbonne.	593
SUEDE.	(	Stockholm.	594
ITALIE.	{	Rome.	595
		Venise.	597
		Naples.	598
ANGLETERRE.	(	Londres.	599
ALLEMAGNE.	{	Vienne.	602
		Berlin.	607
		Liege.	611
PAYS-BAS.	(	Anvers.	612
	(	La Haye.	613
FRANCE.	(	Versailles.	618
	(	Paris.	618
		Nouvelles diverses.	623
		Morts.	624